



Industrie
Canada

Industry
Canada

Industrie Canada — État des réalisations 1999-2000

Partie VII,
Article 41
Loi sur les langues officielles

Canada

QUEEN KE 4413 .C34 1999/ 200
Canada. Industry Canada. (19
Industry Canada achievement

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



145037

Industrie Canada — État des réalisations
1999-2000

Partie VII,
Article 41
Loi sur les langues officielles

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (<http://info.ic.gc.ca/fpublications>).

On peut obtenir cette publication sur demande en médias substituts. Communiquer avec le Bureau de la coordination nationale, Communautés minoritaires de langue officielle, dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, s'adresser également au :

Bureau de la coordination nationale
Communautés minoritaires de langue officielle
Direction du commerce et des opérations
Secteur des opérations
Industrie Canada
Bureau 828C, tour Est
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 957-8509
Télécopieur : (613) 954-4074

Autorisation de reproduction

Sauf indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et par tout moyen, sans frais et sans autre autorisation d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée dans le but d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit identifié comme étant la source de l'information et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle de l'information reproduite ni comme ayant été faite en association avec Industrie Canada ou avec l'approbation de celui-ci.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication dans un but commercial, veuillez envoyer un courriel à : copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca.

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue C2-448/2000
ISBN 0-662-65134-0
53159B



Contient 20 p. 100
de matières recyclées

Je suis très heureux, à titre de responsable de la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et de champion ministériel des langues officielles, de vous présenter l'État des réalisations d'Industrie Canada pour l'année 1999-2000 et de vous faire part de certaines de nos réalisations.

Afin de mieux saisir les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, Industrie Canada déploie, depuis quelques années, maints efforts à l'amélioration et à la promotion de ses programmes et services, ce qui représente un défi ministériel de taille dans tous nos secteurs d'activités. Nous avons mis en oeuvre plusieurs mesures pour accroître le degré de sensibilisation à l'article 41 au sein du Ministère. Toutefois, si nous désirons satisfaire à ces besoins et priorités, il importe de fournir toute l'information nécessaire à nos employés.

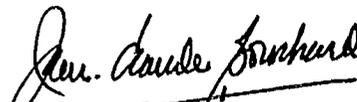
Au cours de la dernière année, Industrie Canada a mis sur pied le Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet), grâce auquel les organismes bénévoles pourront accéder aux technologies Internet et les utiliser pour réaliser leurs propres objectifs. Créé au moyen d'un processus national de candidature et de sélection conçu par des représentants du secteur du bénévolat, le Comité consultatif national de VolNet (CCNV) a participé à l'élaboration de VolNet afin d'offrir à des organismes bénévoles le branchement à Internet, notamment du matériel informatique, de nouvelles technologies de l'information, un soutien réseau et une formation Internet. Ce programme, dont plus de 550 organismes bénévoles de langue officielle en situation minoritaire ont bénéficié au cours de cette année, favorise non seulement l'établissement de réseaux importants, mais aussi la vitalité culturelle et la croissance économique.

Dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne, Industrie Canada a investi beaucoup d'effort et d'énergie dans ce projet, et ce, dans le but de sensibiliser davantage ses employés à la Francophonie canadienne, d'accroître l'intérêt porté à la réalité de la Francophonie et de mieux faire connaître ses programmes et services aux communautés francophones. L'ampleur des activités internes et externes organisées par Industrie Canada tout au cours de l'Année de la Francophonie canadienne ainsi que sa participation au Sommet de la Francophonie à Moncton (N.-B.) ont permis au Ministère de contribuer à la réussite de l'Année de la Francophonie canadienne à titre de partenaire clé. Industrie Canada prévoit maintenir l'élan en incorporant à ses activités les pratiques exemplaires mises de l'avant au cours de cette période.

Pour assurer son appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, Industrie Canada a élaboré un cadre d'évaluation sur la mise en oeuvre de l'article 41 au sein du Ministère, incluant des mécanismes pour vérifier l'incidence de ses programmes sur ces communautés. De plus, il me fait plaisir de souligner les nombreux succès de nos programmes, notamment le Programme d'accès communautaire, Rescol et le Programme des ordinateurs pour les écoles, qui ont permis d'accroître la mise sur pied de nouveaux sites d'accès communautaire, de développer du contenu francophone et de distribuer davantage d'ordinateurs dans les écoles de langue officielle en situation minoritaire.

Au cours de la prochaine année, Industrie Canada s'efforcera de resserrer les liens existants et d'augmenter la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire à ses programmes et services. Ainsi, Industrie Canada continuera d'améliorer les perspectives d'avenir de ces communautés tout en répondant toujours mieux aux exigences et à l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*.

Le sous-ministre adjoint
Secteur des opérations,



Jean-Claude Bouchard

Table des matières

Sommaire des réalisations	1
---------------------------------	---

Initiatives et programmes nationaux

Développement économique

Partenariat technologique Canada	4
Secteur de l'industrie	5
Tourisme	6

Inforoute

Collections numérisées du Canada	10
Étudiants bien branchés	13
Francommunautés virtuelles	16
Programme d'accès communautaire	19
Programme des ordinateurs pour les écoles	22
Rescol	26
<i>Strategis</i>	28
VolNet	31

Diffusion de l'information

Bureau de la concurrence	32
Bureau de la consommation	34
Centres de commerce international	36
Centres de services aux entreprises du Canada	40
Office de la propriété intellectuelle du Canada	42

Mécanismes d'appui internes	43
-----------------------------------	----

Année de la Francophonie canadienne	49
---	----

Régions

Région de l'Atlantique	52
Région du Québec	61
Région de l'Ontario	67
FedNor	72
Région des Prairies et du Nord	82
Région du Pacifique	88

Sommaire des réalisations

Ministre responsable : l'honorable John Manley

Industrie Canada travaille activement à la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Nombre d'efforts sont déployés afin de sensibiliser davantage les employés du Ministère aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire et d'informer les communautés des programmes et des services du Ministère. Ces activités se sont concentrées autour de cinq axes : sensibilisation et appui accrus aux communautés, connectivité, développement économique et touristique, information et formation et concertation interministérielle.

Sensibilisation et appui accrus aux communautés

- Le Ministère a appuyé avec constance le champion des langues officielles, qui a fait plusieurs présentations au Comité de la haute direction et a participé à plusieurs rencontres et événements avec des représentants de communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Au cours de l'Année de la Francophonie canadienne, le Ministère a organisé 59 activités internes et externes afin de sensibiliser davantage les employés à la Francophonie canadienne, de faire mieux connaître ses programmes et services aux communautés et de souligner les réalisations et l'apport des francophones.
- Le Ministère a veillé à la distribution, au sein de ses services, de documents ayant trait à l'article 41 tels que des bulletins, des États des réalisations et des articles.
- Le Ministère a élaboré un cadre d'évaluation sur la mise en œuvre de l'article 41.
- Le Ministère a inclus des clauses concernant ses obligations en vertu de l'article 41 dans plusieurs ententes de contribution et de partenariat.
- Le Ministère a participé aux consultations avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Le Ministère a élaboré et mis en œuvre un plan d'action visant à améliorer les services aux communautés francophones du Sud de l'Ontario.

Connectivité

- Le Ministère a apporté son aide à 47 associations anglophones et 509 associations francophones bénévoles ou à but non lucratif en situation minoritaire dans le cadre du programme VolNet.

- Cinquante nouveaux centres d'accès communautaires ont été approuvés dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, ce qui porte à 247 en tout le nombre de communautés de langue officielle en situation minoritaire ayant reçu une aide financière depuis le lancement du Programme d'accès communautaire.
- Le Programme Franccommunautés virtuelles a financé 21 projets répartis à travers le Canada.
- Le Ministère a distribué 3 732 ordinateurs aux écoles de langue officielle en situation minoritaire.
- Treize des 104 projets de collections numérisées financés en 1999-2000 proviennent des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ce qui a permis d'embaucher 55 personnes âgées de 15 à 30 ans issues de ces communautés.
- Rescol à la source a financé 160 projets de langue française et 60 projets de langue anglaise mis sur pied par des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Développement économique et touristique

- L'Initiative fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor) d'Industrie Canada a octroyé plus de 600 000 \$ à des organismes francophones du nord de l'Ontario à l'appui du développement économique.
- Industrie Canada/FedNor a versé 80 500 \$ pour l'organisation du 3^e Forum des gens d'affaires francophones du Canada, dont 55 500 \$ au cours du présent exercice.
- Les travaux se sont poursuivis dans le cadre des clubs de produits de la Commission canadienne du tourisme. La première série de projets concerne le réseau d'économusées dans la région de l'Atlantique, tandis que la deuxième a trait au développement de produits touristiques destinés aux francophones dans l'Ouest canadien.

Information et formation

- Plusieurs programmes ou centres de services, dont l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, ExportSource, *Strategis*, le Bureau de la concurrence, les Centres de commerce international et les bureaux régionaux, ont offert des séances de formation et d'information dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Le Ministère a organisé 16 foires-info à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME) auxquelles des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des entreprises ont participé dans toutes les régions du Canada.

- Le programme Étudiants bien branchés a continué de donner à de nombreux entrepreneurs une formation sur l'utilisation d'Internet dans la langue de leur choix, et ce, partout au pays. Cette année, deux nouveaux volets ont été introduits, la formation des aînés et le commerce électronique.

Concertation interministérielle

- Industrie Canada a participé à plus d'une quarantaine de rencontres interministérielles afin de faciliter l'élaboration de certains projets lancés par des communautés de langue officielle en situation minoritaire ou de travailler conjointement à des initiatives se rapportant à l'article 41.
- Industrie Canada a participé activement au Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne et aux tables sectorielles.

Initiatives et programmes nationaux

Développement économique

Partenariat technologique Canada	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Présentations et exposés Les exposés sur Partenariat technologique Canada (PTC) s'adressant aux principaux groupes d'expansion du commerce se poursuivront afin d'encourager les gens d'affaires à participer au programme. À l'occasion de ces exposés, on prêtera une attention particulière aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.	 Un exposé a été fait à un groupe d'hommes et de femmes d'affaires principalement constitué de personnes appartenant à une communauté de langue officielle en situation minoritaire.
Protocole d'entente Industrie Canada envisage de conclure un accord avec un partenaire, et ce, dans le but d'améliorer la prestation du programme auprès des PME dans l'ensemble du pays. Il sera stipulé dans le texte du protocole d'entente que le partenaire s'engage à encourager l'accès au programme au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire.	 Initiative en cours. Cet engagement a été inclus dans le protocole d'entente signé par Industrie Canada /PTC et par le Conseil national de recherches du Canada/Programme d'aide à la recherche industrielle, en avril 1998.

Personne-ressource : John Brunet (613) 952-9254

Secteur de l'industrie

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Réalisations

Consultation

Dans le but d'élaborer des produits et des services répondant aux attentes des entreprises canadiennes et afin de leur faire connaître les produits et les services qu'il offre, le Secteur de l'industrie organisera un certain nombre de rencontres formelles et informelles avec ses clients. Ces rencontres peuvent réunir des groupes d'entreprises ou de personnes, ou des associations, ou se faire sur une base individuelle avec des entreprises.

Le Secteur de l'industrie a participé à de nombreuses foires-info, foires commerciales et conférences. Tous les documents et toutes les communications avec les participants dans le cadre de ces foires ou conférences ont été adaptés à leurs besoins, qu'il s'agisse de francophones ou d'anglophones résidant au Québec ou à l'extérieur de cette province.

À titre d'exemple, le Secteur de l'industrie a participé au Salon des affaires et à la conférence de FADER (Femmes d'affaires pour le développement économique rural) qui s'est déroulé les 15 et 16 octobre 1999 à Casselman, en Ontario. À cette occasion, le Secteur a renseigné les participantes, des femmes francophones de l'Est ontarien, sur ses programmes et services.

Autres réalisations

Le Secteur de l'industrie a participé à de nombreuses activités dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne. Le Secteur a notamment créé un site Web s'adressant aux francophones et aux francophiles. Ce site mettait en vedette un jeu-questionnaire sur la francophonie canadienne hors Québec, une liste de moteurs de recherche et de sites en français ainsi que divers exercices portant sur les différences linguistiques entre le français et l'anglais.

Personne-ressource : Suzanne Pellerin (613) 954-0263

Tourisme

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Possibilités de partenariat

La Commission canadienne du tourisme (CCT) recherche des possibilités de partenariat pour ses activités de marketing. Toute proposition de partenariat envoyée par des communautés de langue officielle en situation minoritaire sera soumise pour approbation à un comité d'étude dirigé par le secteur privé. Dans le cadre des activités courantes de la CCT, ce comité évaluera la valeur commerciale de la proposition ainsi que son intérêt pour le plan d'activités de la CCT.

Réalisations

Tous les programmes de la CCT sont ouverts aux partenaires potentiels au Canada.

Programme de marketing au Canada

Le programme de marketing au Canada de la CCT prévoit la publication de trois encarts dans les journaux de minorités linguistiques (en automne, en hiver et au printemps), lesquels sont publiés régulièrement dans 16 journaux de communautés minoritaires francophones, 4 journaux de communautés minoritaires anglophones et un journal autochtone.

Club de produits Héritage

Le 30 octobre 1998, le Club de produits Héritage a été lancé officiellement à l'occasion de l'exposition francophone de l'Alberta tenue à Montréal. Parmi les nombreuses activités du club de produits, citons l'élaboration d'une carte qui présente les produits touristiques axés sur le patrimoine francophone de l'Ouest canadien. Au cours de la période visée, le partenariat

Tourisme (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Possibilités de partenariat (suite)	<p>a organisé une table ronde sur le tourisme axé sur le patrimoine à l'intention de participants francophones et non francophones dans le but de mieux intégrer les produits du patrimoine à l'industrie touristique.</p> <p>Club de produits du Réseau Héritage (ÉCONOMUSÉE de l'Atlantique)</p> <p>Ce Club de produits constitue un exemple d'application à d'autres parties du Canada des leçons tirées. Fondée au Québec, la Société internationale des entreprises ÉCONOMUSÉE appuie la création d'entreprises d'artisanat aptes à atteindre l'autonomie financière.</p>
Internet	
<p>La CCT dispose d'un site pour les entreprises et d'un site pour les consommateurs qui fournissent non seulement des renseignements d'ordre général sur les voyages et sur les activités de la CCT, mais également des liens hypertextes vers d'autres sites Web sur les voyages ou le tourisme. Elle encourage vivement les collectivités de langue officielle en situation minoritaire ayant créé des sites Web sur des produits</p>	<p>En janvier 2000, la CCT a lancé son nouveau site Web pour les consommateurs disponible dans les deux langues officielles du pays.</p>

Tourisme (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Internet (suite)</p> <p>touristiques à en informer la CCT afin que ces sites puissent figurer gratuitement dans le site pour les entreprises et moyennant des frais dans le site pour les consommateurs.</p> <p>Courriel : etc.cct@ic.gc.ca Site Web : http://www.canadatourisme.com http://voyagecanada.ca</p>	
<p>Consultations</p> <p>La CCT organise des réunions publiques tout au long de l'année afin d'informer l'industrie de ses activités et de recueillir l'avis de ses membres sur son plan d'activités. Tous les groupes qui souhaitent créer un partenariat avec la CCT et qui cherchent à améliorer leurs possibilités de marketing sont invités à participer ou à communiquer avec la CCT. On peut se procurer les dates et les lieux des consultations auprès de la CCT.</p>	<p>Les consultations auprès des membres de l'industrie touristique se tiennent périodiquement dans les deux langues officielles. La CCT participe aux grandes manifestations organisées par des groupes comme l'Association de l'industrie touristique du Canada, l'Association des hôteliers du Canada et Rendez-vous Canada et fournit des renseignements dans les deux langues officielles.</p>

Tourisme (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Diffusion de l'information

La CCT ajoutera les noms d'organismes des minorités francophones et anglophones qui s'intéressent au développement touristique à la liste de distribution de *Communiqué Canada*, son bulletin mensuel, lorsque les organismes intéressés en font la demande.

Réalisations

Tous les groupes qui ont demandé à figurer sur les listes de distribution de la CCT y ont été ajoutés. La CCT distribue tous ses communiqués de presse partout au pays ce qui lui permet d'atteindre les journaux et les stations de radio et de télévision des communautés linguistiques en situation minoritaire. Les porte-parole de la CCT ont donné des entrevues pour un certain nombre d'émissions d'information radiophoniques diffusées en français par Radio-Canada à Edmonton et Vancouver et diffusées en anglais par plusieurs stations de radio du Québec. La CCT a également participé à une émission en français sur le tourisme et les voyages au Canada diffusée à l'échelle du pays.

Autres réalisations

Sous l'égide de la CCT, la mission et la vision de l'industrie touristique canadienne ont été élaborées dans le but de créer une industrie présentant un front uni dans la mise en œuvre de sa vision. Les collectivités françaises et anglaises du Canada travaillent ensemble pour faire du Canada la destination quatre-saisons la plus prisée offrant à ses visiteurs un contact privilégié avec la nature ainsi qu'avec ses diverses cultures et communautés.

Personne-ressource : Pierre Gauthier (613) 954-3956

Collections numérisées du Canada	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Promotion</p> <p>Industrie Canada continuera d'encourager les projets de numérisation des communautés de langue officielle en situation minoritaire, de sorte que ces dernières obtiennent leur juste part des activités du programme Collections numérisées du Canada (autrefois connu sous le nom de Collections numérisées de Rescol). La promotion continuera de se faire par la présentation au public des projets réalisés sur le site Web de Collections numérisées du Canada (http://collections.ic.gc.ca). À l'occasion, certains événements spéciaux viendront souligner l'apport de communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Depuis le lancement du programme en 1996, Industrie Canada a subventionné 51 projets de collections numérisées de communautés de langue officielle en situation minoritaire, parmi lesquels on trouve 43 collections affichées sur le site Web, qui reflètent la contribution de ces communautés.</p>
<p>Participation des jeunes</p> <p>Industrie Canada continuera de s'assurer que les jeunes appartenant à des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont leur juste part des avantages du programme.</p>	<p>Au cours de la période visée, 55 personnes âgées de 15 à 30 ans appartenant à des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont produit des collections numérisées pour le programme Collections numérisées du Canada. Cela représente 11,9 p. 100 du nombre total de jeunes (462) employés pour numériser des collections en 1999-2000.*</p>

Collections numérisées du Canada (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalizations												
<p>Participation des jeunes (suite)</p>	<p>Sur les 104 collections numérisées cette année, 13 proviennent des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ce qui représente 12,5 p. 100 des projets réalisés cette année.**</p> <p>* Source : Renseignements fournis par les jeunes dans des questionnaires remplis pour Collections numérisées du Canada en date du 31 mars 2000.</p> <p>** Source : Banque de données de Collections numérisées du Canada.</p> <p>Répartition géographique des collections numérisées par communauté de langue officielle en situation minoritaire en 1999-2000 :</p> <table data-bbox="1052 860 1906 1104"> <tbody> <tr> <td>Île du Prince-Édouard</td> <td>4 projets</td> </tr> <tr> <td>Saskatchewan</td> <td>1 projet</td> </tr> <tr> <td>Québec</td> <td>6 projets</td> </tr> <tr> <td>Terre-Neuve</td> <td>1 projet</td> </tr> <tr> <td>Territoires du Nord-Ouest</td> <td>1 projet</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>13 projets</td> </tr> </tbody> </table>	Île du Prince-Édouard	4 projets	Saskatchewan	1 projet	Québec	6 projets	Terre-Neuve	1 projet	Territoires du Nord-Ouest	1 projet	Total	13 projets
Île du Prince-Édouard	4 projets												
Saskatchewan	1 projet												
Québec	6 projets												
Terre-Neuve	1 projet												
Territoires du Nord-Ouest	1 projet												
Total	13 projets												

Collections numérisées du Canada (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Sensibilisation</p> <p>Étant donné qu'un grand nombre de projets seront administrés par des partenaires au nom d'Industrie Canada, ces derniers doivent respecter les engagements pris par le Ministère en vertu de l'article 41.</p>	<p>Travail en cours.</p>
<p>Évaluation</p> <p>Le cadre d'évaluation du programme Collections numérisées du Canada permettra au Ministère de vérifier, entre autres, l'incidence du programme sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>La collecte de données se poursuit.</p>

Personnes-ressources : Nora Hockin (613) 998-1206
 Guy Parent (613) 952-9639

Étudiants bien branchés	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Processus de sélection des entreprises</p> <p>Industrie Canada communiquera directement avec les chambres de commerce et les associations de communautés de langue officielle en situation minoritaire pour s'assurer que leurs membres sont au courant de la formation offerte par le programme. Les organismes intéressés peuvent se renseigner sur le programme en se rendant sur le site (http://scp-ebb.com).</p>	<p>Industrie Canada a continué d'encourager les centres administratifs du programme Étudiants bien branchés à promouvoir leurs services aux entreprises, aux groupes communautaires et aux associations de langue officielle en situation minoritaire. La plupart des centres administratifs ont participé à la présentation d'exposés sur le passage à l'an 2000 et le commerce électronique, de concert avec des partenaires du programme et des organisations locales, comme les chambres de commerce.</p>
<p>Formation dans la langue de l'entreprise</p> <p>Les centres administratifs, c'est-à-dire les universités et collèges choisis pour gérer le programme, assurent le service à un territoire spécifique et offrent la formation dans la langue de l'entreprise cliente.</p>	<p>Tous les services et la documentation du programme Étudiants bien branchés sont offerts dans les deux langues officielles. Les centres administratifs sont en mesure d'offrir le service rapidement et efficacement aux clients de langue officielle en situation minoritaire de leur collectivité.</p>

Étudiants bien branchés (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Participation de collèges et d'universités de langue officielle en situation minoritaire</p> <p>Le Ministère demandera aux collèges et universités d'inciter leurs étudiants à participer au programme.</p>	<p>Le 30 avril 2000, le programme Étudiants bien branchés possédait 15 centres administratifs situés dans des établissements d'enseignement postsecondaire. Un centre est établi dans un collège anglophone du Québec et deux centres se trouvent dans des écoles francophones hors Québec.</p>
<p>Évaluation</p> <p>Dans le cadre de l'évaluation du programme Étudiants bien branchés, Industrie Canada vérifiera, entre autres, l'incidence du programme sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Au cours du processus d'évaluation du programme Étudiants bien branchés, Industrie Canada a veillé à ce que tous les services soient offerts dans les deux langues officielles dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>

Étudiants bien branchés (suite)

Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41

Réalisations

Autres réalisations

En quatre années d'existence, le programme Étudiants bien branchés a embauché et formé plus de 3 100 étudiants de niveau postsecondaire qui ont par la suite aidé plus de 65 000 PME canadiennes. Pour donner aux Canadiens la formation dont ils ont besoin pour s'adapter à l'évolution de la technologie, le programme a élargi son éventail de cours qui comprend maintenant des cours sur Internet à l'intention des aînés et des cours d'introduction au commerce électronique. Les services du programme reflètent les priorités du gouvernement fédéral (Un Canada branché, commerce électronique). En 2000-2001, dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse, on examinera la possibilité d'établir en permanence le programme Étudiants bien branchés.

Personnes-ressources : Elizabeth Johnston (416) 952-9394
Tanis Knowles (403) 292-4207

Francommunautés virtuelles	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Comité consultatif</p> <p>Le Comité consultatif se réunira une ou deux fois par an.</p>	<p>À la réunion des 29 et 30 octobre 1999, les membres ont discuté des résultats du concours, du cadre d'évaluation du programme, de l'invitation à soumettre des projets pour 2000-2001 ainsi que de l'avenir du programme. Ils ont également fait le point sur les programmes d'Industrie Canada, de Patrimoine canadien et de Développement des ressources humaines Canada et présenté le rapport de la Commissaire aux langues officielles : <i>Le gouvernement du Canada et le français sur Internet</i>. De plus, les membres du Comité ont mis sur pied un Comité exécutif.</p>
<p>Évaluation</p> <p>Une évaluation sera faite en 2000-2001, soit à la fin du projet pilote.</p>	<p>Un cadre d'évaluation a été élaboré et approuvé (SECOR — juin 1999).</p>
<p>Processus de sélection</p> <p>Des projets seront sélectionnés chaque année jusqu'en mars 2001.</p>	<p>Sur les 83 propositions de projets reçues, 21 projets ont été sélectionnés pour le concours 1999-2000. De plus, 97 propositions ont été présentées en février 2000 pour le concours 2000-2001.</p>

Francommunautés virtuelles (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Processus de sélection (suite)	La grille d'évaluation des projets a été révisée et le Comité de présélection interne et le Comité de sélection externe ont été mis sur pied.
Promotion Une série d'activités seront mises sur pied afin de faire connaître le programme.	Le site Web Francommunautés virtuelles (http://francommunautes.ic.gc.ca) a été créé pour le programme. Plusieurs projets de Francommunautés virtuelles sont mentionnés dans le cédérom réalisé conjointement par Patrimoine Canadien et Industrie Canada et distribué aux délégations étrangères lors du Sommet de Moncton. Différentes activités de promotion ont eu lieu, notamment l'annonce des résultats du concours 1999-2000, le lancement de projets, la diffusion d'un communiqué sur le Réseau pancanadien des villages historiques lors du passage du Grand train de la Francophonie à Winnipeg (août 1999) et la participation au Congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (mai 1999).

Francommunautés virtuelles (suite)

**Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41**

Réalisations

Promotion (suite)

Mentionnons par ailleurs l'envoi de fiches techniques et d'invitations à 600 organismes ainsi que la distribution de trousseaux d'information à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et à l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Personnes-ressources : Nora Hockin (613) 998-1206
Christine Belle-Isle (613) 957-6540
Hélène Espeset (613) 952-9973

Programme d'accès communautaire	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire</p> <p>En vertu de la <i>Loi sur les langues officielles</i>, le Programme d'accès communautaire (PAC) vise à renforcer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ainsi qu'à privilégier l'entière reconnaissance et l'utilisation du français et de l'anglais. Par conséquent, le PAC favorise l'adoption de mesures spécifiques, appropriées et adéquates pour répondre aux besoins des groupes de langue officielle en situation minoritaire au sein de la collectivité. Le PAC reconnaît que ces groupes peuvent souhaiter élaborer des propositions qui correspondent à leurs besoins particuliers.</p>	<p>Au cours de l'exercice écoulé, 26 nouveaux sites du PAC ont été approuvés pour des communautés francophones hors Québec, et 24 pour des communautés anglophones au Québec. Depuis le début de ce programme, 247 sites ont été mis sur pied dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> <p>Les membres des sites PAC francophones sont invités à indiquer le contenu qu'ils jugent le plus important pour la promotion de la francophonie. Le contenu Internet mis au point pour les francophones est alors affiché sur le site Web du PAC.</p>
<p>Infrastructure</p> <p>On a chargé le Consortium Internet franco-ontarien de promouvoir davantage les projets du PAC dans les communautés francophones de l'Ontario rural.</p>	<p>Les membres des sites PAC francophones et anglophones ont été invités à échanger des idées sur les pratiques exemplaires applicables aux sites de réseautage et au partage des ressources humaines, matérielles et techniques.</p>

Programme d'accès communautaire (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Connectivité</p> <p>Une demande de financement doit être présentée au PAC à l'occasion du concours du 31 mai 2000; si ce financement est accordé, on pourra mettre sur pied 14 autres sites dans autant d'écoles francophones de l'Ontario.</p> <p>D'autres conseils scolaires francophones devraient présenter des demandes au titre du volet urbain du PAC.</p>	<p>Les conseils scolaires, particulièrement en Ontario, ont signé des ententes de contribution avec le PAC pour appuyer les écoles rurales et urbaines des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> <p>Le PAC fait l'objet d'une promotion dynamique auprès des communautés anglophones du Québec, en particulier dans les régions à l'ouest de Montréal, où réside une forte proportion d'anglophones.</p>
<p>Promotion d'autres programmes et services</p> <p>Le PAC continuera à promouvoir le programme de connectivité auprès des membres de la communauté francophone du Canada.</p>	<p>Les membres de la Fédération des Agriculteurs et Agricultrices francophones du Canada ont été invités à prendre part au PAC à l'occasion de leur première conférence nationale tenue à Alfred, du 16 au 18 mars 2000.</p>

Programme d'accès communautaire (suite)

**Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41**

Réalisations

Autres réalisations

Le PAC poursuit ses efforts pour accélérer et élargir l'accès des francophones à l'inforoute, p. ex., en appuyant des initiatives découlant des Francommunautés virtuelles.

Personne-ressource : Michel Carrière (613) 954-3477

Programme des ordinateurs pour les écoles	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Promotion et distribution de la liste des personnes-ressources</p> <p>Distribuer aux organismes des minorités francophones et anglophones la liste des personnes-ressources responsables dans leur province du traitement des demandes d'ordinateurs et de logiciels dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles.</p>	<p>Une liste de personnes-ressources responsables du Programme a été expédiée en mai 1999 aux organismes représentant des minorités francophones et anglophones.</p>
<p>Information</p> <p>Veiller à ce que les intéressés puissent obtenir des renseignements à jour sur le Programme et des formulaires de demande (http://www.rescol.ca/cfs-ope).</p>	<p>Toute l'information est disponible sur le site Web. Elle est facile d'accès et mise à jour régulièrement.</p>
<p>Promotion du numéro sans frais</p> <p>Inviter les associations des minorités francophones et anglophones à composer le numéro de téléphone sans frais (1 800 268-6608) pour obtenir de plus amples renseignements.</p>	<p>Les associations communautaires de langue officielle en situation minoritaire qui visitent le site Web sont invitées à composer un numéro sans frais. Elles peuvent aussi obtenir des informations en communiquant avec les responsables du Programme de chaque région.</p>

Programme des ordinateurs pour les écoles (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Sensibilisation et évaluation</p> <p>Informar tous les comités organisateurs régionaux qu'Industrie Canada s'est engagé à mettre en œuvre l'article 41 (juillet 1997).</p>	<p>Les régions ont signé un contrat de licence dans lequel on leur demande de présenter, le 31 mars de chaque année, un rapport sur le nombre d'ordinateurs livrés aux écoles de langue officielle en situation minoritaire.</p>
<p>Invitation à s'inscrire</p> <p>Inviter les écoles des minorités francophones et anglophones à transmettre leurs coordonnées par télécopie, au numéro (613) 957-1201, pour que l'on puisse les joindre afin de recueillir de l'information concernant la distribution d'ordinateurs aux conseils ou commissions scolaires des minorités francophones et anglophones.</p>	<p>Le Programme fait l'objet de publicité dans les écoles et les commissions/conseils scolaires par l'intermédiaire des sociétés responsables de sa gestion dans chaque région.</p>

Programme des ordinateurs pour les écoles (suite)

Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41

Réalisations

Autres réalisations

Selon les modalités de l'entente signée entre le Programme des ordinateurs pour les écoles et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Programme a donné cette année 125 ordinateurs et 6 serveurs à des organismes à but non lucratif ayant vocation à stimuler le développement et la vitalité des minorités francophones et anglophones du Canada.

Les ordinateurs sont distribués selon les besoins de chaque commission scolaire ou école. En collaboration avec les ministères de l'Éducation, les organismes à but non lucratif qui gèrent ce programme dans chaque province déterminent le rapport entre le nombre d'élèves et d'ordinateurs.

En Colombie-Britannique, le Programme a donné 12 082 ordinateurs aux écoles, dont 60 à des écoles francophones. Les francophones représentent 1,3 p. 100 de la population de la province.

En Alberta, le Programme a donné 6 649 ordinateurs aux écoles, dont 56 à des écoles francophones. Les francophones représentent 1,8 p. 100 de la population de la province.

En Saskatchewan, le Programme a donné 2 337 ordinateurs aux écoles, dont 36 à des écoles francophones. Les francophones représentent 1,9 p. 100 de la population de la province.

Au Manitoba, le Programme a donné 4 617 ordinateurs aux écoles, dont 140 à des écoles francophones. Les francophones représentent 4,2 p. 100 de la population de la province.

Programme des ordinateurs pour les écoles (suite)

Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41

Réalisations

Autres réalisations (suite)

En Ontario, le Programme a donné 20 474 ordinateurs aux écoles, dont 260 à des écoles francophones. Les francophones représentent 4,2 p. 100 de la population de la province.

Au Québec, le Programme a donné 16 584 ordinateurs aux écoles, dont 1 818 à des écoles anglophones. Les anglophones représentent 7,9 p. 100 de la population de la province.

Au Nouveau-Brunswick, le Programme a donné 4 256 ordinateurs aux écoles, dont 1 243 à des écoles francophones. Les francophones représentent 31,8 p. 100 de la population de la province.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le Programme a donné 433 ordinateurs aux écoles, dont 14 à des écoles francophones. Les francophones représentent 4,1 p. 100 de la population de la province.

En Nouvelle-Écosse, le Programme a donné 3 634 ordinateurs aux écoles, dont 60 à des écoles francophones. Les francophones représentent 3,7 p. 100 de la population de la province.

À Terre-Neuve, le Programme a donné 1 438 ordinateurs aux écoles, dont 45 à des écoles francophones. Les francophones représentent 0,4 p. 100 de la population de la province.

Personnes-ressources : Pierre Gendron (613) 993-2397
Carole Lafrenière (613) 941-4975

Rescol	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Information</p> <p>Donner dans Rescol des informations sur les ressources d'apprentissage au sujet d'Internet, les produits et leur utilisation par la communauté de langue officielle en situation minoritaire afin de faciliter l'accès à Internet aux groupes francophones du Canada.</p>	<p>On a continué de distribuer la <i>Revue Rescol</i>. Grâce à Écono-réseau, Rescol offre aux éducateurs des rabais sur des logiciels et d'autres produits.</p>
<p>Développement d'un contenu français</p> <p>Comme la culture et les ressources éducatives offertes sur Internet sont surtout en anglais, faire des efforts particuliers pour élaborer un contenu valable pour le matériel éducatif en français.</p>	<p>Plusieurs projets de Rescol ont été mis en place à l'appui du développement de contenu francophone dont Francomania, Rescol à la source, l'Encyclopédie de la jeunesse francophone et la Toile scolaire francophone (phase 2).</p>
<p>Recherches</p> <p>Faire une étude pour connaître le profil sociodémographique des usagers de Rescol et ceux d'Internet.</p>	<p>Une étude menée par Infobourg (Septembre média) sur l'utilisation du cyberspace par le milieu éducatif vient d'être lancée. Les résultats seront diffusés à l'été 2000.</p>

Rescol (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Projets Rescol à la source</p> <p>Encourager les communautés de langue officielle en situation minoritaire à soumettre des projets en vertu du programme Rescol à la source.</p>	<p>Des ententes de partenariat sont en place avec l'ensemble des provinces et les projets peuvent être proposés dans les deux langues. Le programme a ainsi donné son approbation à 160 projets de minorités francophones hors Québec et 60 projets de minorités anglophones.</p>
<p>Promotion</p> <p>Chaque année scolaire, envoyer à toutes les écoles canadiennes de l'information au sujet de Rescol.</p>	<p>La <i>Revue Rescol</i> est distribuée (à raison de trois numéros par année scolaire) dans toutes les écoles du Canada. Sur le site Web de Rescol, on peut consulter à toute heure Aujourd'hui@Rescol.</p>
<p>Évaluation</p> <p>Faire en sorte que le cadre d'évaluation de Rescol prévoie un mécanisme pour vérifier l'incidence du programme sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Ce mécanisme sera inclus au moment de l'évaluation du programme.</p>

Personnes-ressources : Élise Boisjoly (613) 998-7166
Frédéric Nolin (613) 952-5890

Strategis	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Collecte d'information en français</p> <p>L'équipe établie au sein du bureau régional du Québec pour le contenu français de <i>Strategis</i> poursuit ses efforts. Elle est chargée de trouver de nouvelles sources d'information en français, d'améliorer le contenu français de <i>Strategis</i>, d'y ajouter davantage de liens hypertextes vers des sites en français et de jouer un rôle primordial dans le contrôle de la qualité du contenu en français.</p>	<p>Chaque équipe responsable d'un produit ou d'une collection figurant sur <i>Strategis</i> assume la responsabilité de publier dans les deux langues officielles et de découvrir des sites en français vers lesquels des liens hypertextes peuvent être établis.</p>
<p>Résumés de documents</p> <p>Pour les documents de sources non fédérales présentés sur <i>Strategis</i> dans une seule langue, le Ministère continuera de rédiger des résumés, dans l'autre langue officielle. Ces résumés sont offerts aux abonnés du service En primeur.</p>	<p>Le service hebdomadaire En primeur continue d'offrir des résumés, dans les deux langues officielles, de documents récemment publiés ou modifiés. Les documents de sources non fédérales ne sont ni traduits, ni résumés dans l'autre langue officielle en raison des droits d'auteur.</p> <p>De plus, un résumé analytique a été rédigé pour chacun des 250 produits et sous-produits de <i>Strategis</i>. On pourra avoir accès à tous ces résumés à partir de <i>Strategis</i> en 2000-2001.</p>

Strategis (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Séances d'information et présentations</p> <p>Des équipes sont disponibles pour offrir aux regroupements d'entreprises et aux associations de communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au Canada des présentations ou des démonstrations sur <i>Strategis</i>.*</p> <p>* Pour de plus amples renseignements sur les séances offertes par les équipes de promotion locale, consulter les États des réalisations des bureaux régionaux.</p>	<p>L'équipe du marketing de <i>Strategis</i> à l'administration centrale a participé à la Foire de la PME à Casselman, en Ontario et y a présenté un exposé au sujet de <i>Strategis</i> à un regroupement de bibliothécaires d'expression française de la région de Prescott-Russell (Embrun).</p>
<p>Fonctions de recherche</p> <p>Industrie Canada continuera d'évaluer des fonctions de recherche intégrant un dictionnaire français-anglais qui permet une traduction automatique des mots clés.</p>	<p>Le menu principal de <i>Strategis</i> donne accès à la fonction de recherche bilingue.</p>
<p>Évaluation</p> <p>Lors de l'évaluation du programme Étudiants bien branchés, le Ministère vérifiera l'incidence de <i>Strategis</i> sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Se reporter à la section préparée par les responsables du programme Étudiants bien branchés.</p>

Strategis (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Grille d'analyse de la qualité du français</p> <p>Le Bureau de l'agent principal de l'information a mis au point une grille d'analyse de la qualité du français. Tous les nouveaux produits et ceux qui font l'objet d'une réédition d'importance seront soumis à un contrôle de la qualité avant d'être transférés sur <i>Strategis</i>. Quant à la qualité linguistique des produits qui sont déjà publiés sur <i>Strategis</i> et de ceux qui font l'objet d'une réédition de moindre importance, elle sera vérifiée de façon ponctuelle et aléatoire.</p>	<p>Le travail à ce niveau s'effectue quotidiennement au cas par cas. Parmi les nouvelles collections ayant fait l'objet d'un contrôle de la qualité de ce genre, on trouve DÉBUT-é.ca, Comité consultatif national de la biotechnologie, Le commerce électronique au Canada, Grappes de compétences en biotechnologie, Productivité, Faites votre marketing sur Internet, Trousse de mise en marché de technologies et Relations parlementaires.</p>

Personne-ressource : Louis R. Doyle (613) 954-2390

VolNet	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Organismes d'exécution</p> <p>Une trentaine d'organismes d'exécution seront choisis pour assurer la prestation des services de VolNet. Ces organismes seront chargés de déterminer les organisations admissibles et, le cas échéant, d'évaluer leurs besoins et d'acheter des biens et des services pour leur compte.</p>	<p>Afin d'aider les francophones hors Québec, le programme s'est allié à un organisme national francophone ainsi qu'à deux organismes d'exécution francophones, un en Colombie-Britannique et l'autre en Saskatchewan. Il n'existe pas d'organisme d'exécution anglophone au Québec.</p> <p>Il est à noter que tous les organismes d'exécution doivent être en mesure de servir leurs clients dans la langue de leur choix. Une clause mentionnant cette obligation fait partie de chacune des ententes de contribution.</p>
<p>Approbation des projets</p> <p>Par l'entremise des organismes d'exécution, VolNet aidera 10 000 organismes bénévoles à se brancher d'ici le 31 mars 2001.</p>	<p>Dans le cadre de ce programme, qui vise à améliorer l'accès du secteur bénévole aux technologies de l'information et aux compétences et outils connexes, 47 associations anglophones du Québec et 509 associations francophones hors Québec ont reçu une aide.</p>

Personne-ressource : Gisèle Proulx (613) 991-3822

Diffusion de l'information

Bureau de la concurrence	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Séances d'information et exposés Des exposés ponctuels sur la <i>Loi sur la concurrence</i> et sur les programmes relatifs aux produits de consommation seront présentés dans la langue choisie par l'auditoire. Le Ministère encourage les participants à poser leurs questions dans la langue officielle de leur choix.	 Le Bureau a présenté quelques exposés sur la <i>Loi sur la concurrence</i> et sur les programmes relatifs aux produits de consommation partout au pays, notamment le télémarketing trompeur, la publicité sur Internet et la mise en application des nouvelles dispositions de la Loi. Tous ces exposés ont été présentés dans la langue choisie par l'auditoire et les participants pouvaient poser leurs questions dans la langue officielle de leur choix.
Information en français sur la concurrence Le Bureau s'efforcera de trouver des sites de langue française offrant des renseignements sur le droit de la concurrence et sur des sujets connexes et de les intégrer à sa page d'accueil.	 Le Bureau offre tous ses documents d'information publique, et en fait la promotion sur son site Web dans les deux langues officielles.

Bureau de la concurrence (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Salons commerciaux

Il y a des services bilingues en tout temps. Dans le cadre des foires commerciales, le Ministère encourage les participants à s'adresser au personnel du Bureau dans la langue de leur choix.

Réalisations

Le Bureau a participé à plusieurs foires commerciales organisées à travers le Canada. À chacune de ces foires, il y avait du personnel bilingue en tout temps, offrant de l'information dans la langue du client.

Autres réalisations

Le Bureau a distribué les vidéos « Publicité trompeuse », « Combattez la fraude par téléphone — C'est un piège » et « Attention Arnaque ». Le centre des renseignements du Bureau a donné de l'information dans la langue du client. Il a reçu approximativement 2 500 appels chaque mois. Un porte-parole francophone ou anglophone était toujours disponible pour donner de l'information sur tous les dossiers du Bureau.

Personne-ressource : Loraine Laflèche (819) 953-9760

Bureau de la consommation	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Site Web</p> <p>Le Carrefour des consommateurs est le plus grand site Web d'information en français pour le consommateur au Canada. Le Bureau de la consommation inscrira le Carrefour des consommateurs dans les répertoires des principaux moteurs de recherche sur Internet (Infoseek, Yahoo Canada, Toile du Québec, Carrefour.net, Yahoo France).</p>	<p>Le travail s'effectue régulièrement. Le Carrefour des consommateurs figure dans la plupart des répertoires et des moteurs de recherche d'Internet, par exemple la Toile du Québec, Yahoo France et Carrefour.net. Plus de 30 p. 100 des pages consultées sur le site sont en français.</p>
<p>Recherche de sites Web en français</p> <p>Le Bureau poursuivra sa recherche de sites Web en français sur la consommation afin de les ajouter à Info-consommation du Carrefour des consommateurs. On trouve à la rubrique Info-consommation la liste des sites Web pouvant répondre aux questions des consommateurs avant ou après l'achat d'un bien ou d'un service.</p>	<p>Bien que la proportion de liens hypertextes menant à des sites en français et en anglais sur le Carrefour des consommateurs soit restée sensiblement la même, nous poursuivons nos recherches pour trouver des sites pertinents en français. À l'heure actuelle, les sites en français représentent environ 30 p. 100 de tous les liens hypertextes du Carrefour des consommateurs.</p>

Bureau de la consommation (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Réalisations

Lancements de produits

Au moment du lancement de nouveaux produits d'information sur le Carrefour des consommateurs, le Bureau de la consommation fera parvenir le communiqué de presse ou la trousse d'information aux groupes des deux langues officielles en situation minoritaire. Produits à venir : Le Client d'abord!, une mise à jour de l'Outil de calcul des frais bancaires et le Bilan annuel des frais de services bancaires.

Vu le peu de réaction des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux récents envois postaux, on a jugé que les médias seraient un moyen plus efficace pour atteindre individuellement les membres de ces communautés.

Personne-ressource : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

Centres de commerce international	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Inscription à WIN Exports</p> <p>Win Exports (http://dfait-maeci.gc.ca/trade/menu-f.asp) est une base de données qui présente les exportateurs canadiens et les produits et services qu'ils offrent. Les conseillers en exportation et les entreprises ont accès à cette base dans les deux langues officielles et ils peuvent y présenter des renseignements et leur profil en français et en anglais.</p>	<p>Les entreprises situées dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire continuent à s'inscrire à cette base de données.</p>
<p>Produits et services d'Équipe Canada inc</p> <p>Le site Web d'ExportSource et le Service d'information sur l'exportation (numéro sans frais 1 888) sont des outils d'Équipe Canada inc qui fournissent des renseignements aux exportateurs et aux entrepreneurs cherchant à le devenir. Le site rassemble de l'information de ministères et d'organismes fédéraux et comprend des liens menant aux ministères provinciaux et à des organismes du secteur privé. On peut consulter le site Web d'ExportSource (http://www.exportsource.gc.ca) et avoir accès par téléphone au Service d'information sur l'exportation en composant le numéro 1 888 811-1119.</p>	<p>Équipe Canada inc intègre, de façon continue, les fonds d'information émanant des 22 ministères et organismes fédéraux participants, y compris des liens avec les partenaires provinciaux.</p> <p>Les produits et services d'Équipe Canada inc continuent d'être commercialisés par l'intermédiaire des foires commerciales et des salons professionnels ou autres activités pertinentes, telles que les foires-info pour la PME. Équipe Canada inc s'assure que l'information et les personnes-ressources pourront satisfaire les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>

Centres de commerce international (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalizations
<p>Communications</p> <p>Chaque réseau commercial régional fera connaître ses services afin que les entreprises canadiennes soient au courant des services d'aide aux exportateurs qui s'offrent à elles.</p>	<p>La distribution de matériel publicitaire se poursuit aux foires-info pour la petite entreprise qui se déroulent partout au pays et qui sont souvent organisées dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le matériel est produit dans la région et est offert dans les deux langues officielles.</p> <p>Le Centre du commerce international (CCI) du Manitoba a organisé une activité qui comprenait une émission radiodiffusée par la station de radio locale d'expression française, dans le but de promouvoir ses services à la collectivité francophone de la province.</p> <p>Le CCI de Toronto a participé à quatre activités d'envergure s'adressant à la collectivité francophone et a tenu quatre séminaires auxquels ont participé 28 entreprises francophones. De plus, des conseillers francophones en développement des exportations ont été recrutés pour travailler à Hawkesbury et à Cornwall et l'on prévoit d'embaucher des conseillers pour d'autres secteurs dans la région d'Ottawa.</p>

Centres de commerce international (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Communications (suite)	<p>Le CCI de Winnipeg a installé un stand d'information pour accueillir Le Grand Train de la Francophonie à son arrivée à Winnipeg et il a organisé un exposé pour annoncer le site Web des Franccommunautés virtuelles.</p> <p>Le CCI de Winnipeg a apporté une contribution financière pour la tenue du Festival du Voyageur et a été l'un des hôtes des réunions interministérielles des champions des langues officielles.</p>
Missions commerciales Dans le cadre de toutes les missions commerciales provenant notamment du Québec et du Nouveau-Brunswick, les CCI s'efforcent de favoriser la participation de représentants d'entreprises francophones et anglophones.	<p>Le CCI de Toronto fait équipe avec la Chambre économique de l'Ontario pour planifier une mission d'entrepreneurs francophones dans les pays européens d'expression française en 2000.</p>

Centres de commerce international (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Missions commerciales (suite)	Le CCI de Moncton a organisé Franco Com 99, un forum pour les pays d'expression française qui s'est déroulé au Canada (mission commerciale inversée) avant le Sommet de la Francophonie. Plus de 160 entreprises y ont participé et 17 ententes commerciales ont été conclues durant le Sommet ou par la suite.

Personne-ressource : Carol Bruce (613) 957-8267

Centres de services aux entreprises du Canada

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations									
<p>Suivi des clients</p> <p>Tous les trimestres, on compile des données sur les services offerts dans les deux langues officielles et on surveille le rendement de chaque lieu de travail, notamment en ce qui concerne les initiatives relatives à la mise en œuvre de l'article 41.</p>	<p>Plus de 250 Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) ont ouvert leur porte dans toutes les régions du pays. La demande de services est répartie de la façon suivante :</p> <table data-bbox="1052 576 1854 690"> <tr> <td>À l'échelle nationale</td> <td>français 14 p. 100</td> <td>anglais 86 p. 100</td> </tr> <tr> <td>Au Québec</td> <td>français 82 p. 100</td> <td>anglais 18 p. 100</td> </tr> <tr> <td>Au Nouveau-Brunswick</td> <td>français 20 p. 100</td> <td>anglais 80 p. 100</td> </tr> </table>	À l'échelle nationale	français 14 p. 100	anglais 86 p. 100	Au Québec	français 82 p. 100	anglais 18 p. 100	Au Nouveau-Brunswick	français 20 p. 100	anglais 80 p. 100
À l'échelle nationale	français 14 p. 100	anglais 86 p. 100								
Au Québec	français 82 p. 100	anglais 18 p. 100								
Au Nouveau-Brunswick	français 20 p. 100	anglais 80 p. 100								
<p>Produits d'information</p> <p>De nouveaux produits d'information continueront d'être ajoutés au site Web des Centres de services aux entreprises du Canada dans les deux langues officielles.</p>	<p>Le partenariat fédéral, provincial et territorial des CSEC a accru le volume global de renseignements sur les affaires et celui des outils présentés dans les deux langues officielles en raison de l'intégration des données de trois paliers.</p> <p>Deux nouveaux InfoGuides sont venus s'ajouter dans des domaines d'actualité, soit le commerce électronique et les coopératives.</p>									

Centres de services aux entreprises du Canada (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Communications</p> <p>Poursuivre les consultations auprès des entreprises et des associations francophones par le truchement des CSEC.</p>	<p>Des activités de diffusion, de promotion et de publicité (exposés, séminaires, bulletins d'information) ciblent les communautés et les organismes de langue officielle en situation minoritaire.</p> <p>Les CSEC ont consulté des clients et des associations d'entreprises de langue officielle en situation minoritaire au cours des évaluations courantes du degré de satisfaction de la clientèle et les ont invités à faire partie des conseils consultatifs.</p>
<p>Sensibilisation</p> <p>Industrie Canada continuera de demander à ses partenaires qui gèrent les CSEC de tenir compte de l'esprit de l'article 41 en élaborant leurs plans d'activités.</p>	<p>Dans le cadre des foires-info du gouvernement fédéral, les CSEC offrent des séminaires dans les deux langues officielles.</p> <p>Les CSEC travaillent également en collaboration avec les associations de développement économique pour offrir conjointement des séminaires à l'intention des groupes de langue officielle en situation minoritaire.</p>

Personne-ressource : Vicki Kohse (613) 954-4966

Office de la propriété intellectuelle du Canada

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Séminaires sur la propriété intellectuelle</p> <p>Dans le cadre du plan triennal 1997-2000, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) continuera d'offrir 24 séminaires ou exposés sur la propriété intellectuelle (soit une moyenne de 8 par an) à des groupes de langue officielle en situation minoritaire, dans leur langue.</p>	<p>Les représentants de l'OPIC ont présenté cinq exposés sur la propriété intellectuelle dans leur langue à des auditoires de langue officielle en situation minoritaire dans différentes régions du Canada. (Pendant la période 1997-2000 visée par le plan, 31 exposés sur la propriété intellectuelle ont été présentés, ce qui dépasse largement l'objectif de 24.)</p>
<p>TechSource</p> <p>L'OPIC présentera des résumés dans les deux langues officielles de tous les nouveaux brevets canadiens publiés. Ces extraits pourront être consultés en anglais ou en français par voie électronique, grâce à TechSource.</p>	<p>L'OPIC a continué de manière économique et efficace à joindre à plus de 60 p. 100 des nouveaux brevets des résumés dans les deux langues officielles; il utilise à cette fin les données des dépôts internationaux faits sous le régime du Traité de coopération en matière de brevets. De cette façon, l'OPIC continue d'offrir aux clients des renseignements qui vont au-delà des exigences de la <i>Loi sur les brevets</i>.</p>

Personne-ressource : Bill MacDougall (819) 997-2745

Mécanismes d'appui internes

Mécanismes d'appui internes	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Consultations/Sensibilisation</p> <p>Des consultations auront lieu auprès des représentants de groupes de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Industrie Canada participe pleinement aux consultations organisées par Patrimoine canadien auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> <p>M^{me} Diane Vincent, sous-ministre adjointe, a rencontré à plusieurs reprises des membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada ainsi que des membres d'associations francophones d'autres provinces, en particulier dans le cadre du Sommet de la Francophonie à Moncton.</p>
<p>Réseau de coordonnateurs pour la mise en œuvre de l'article 41</p> <p>Les coordonnateurs travailleront en étroite collaboration avec la direction afin de promouvoir cet article de la <i>Loi sur les langues officielles</i>.</p>	<p>Dans l'exercice de ses activités importantes, l'équipe ministérielle régionale responsable de la mise en œuvre de l'article 41 à Industrie Canada est épaulée par les directeurs exécutifs régionaux. Le réseau des coordonnateurs régionaux s'est élargi, ce qui permet une plus grande participation aux activités liées à l'article 41.</p>

Mécanismes d'appui internes (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Réseau de coordonnateurs pour la mise en œuvre de l'article 41 (suite)</p> <p>Des rencontres auront lieu régulièrement.</p>	<p>Des téléconférences mensuelles et une rencontre annuelle sont organisées pour informer les coordonnateurs et établir les priorités stratégiques.</p>
<p>Diffusion de la documentation</p> <p>Distribution à grande échelle du Plan d'action, de l'État des réalisations et des documents relatifs à l'article 41.</p>	<p>L'État des réalisations de 1998-1999 a été distribué aux principales organisations nationales et provinciales de langue officielle en situation minoritaire et à tous les coordonnateurs nationaux du secteur économique.</p> <p>L'État des réalisations a été présenté au Comité de la haute direction.</p> <p>Des articles et des bulletins préparés par le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne ainsi que des Bulletins de Patrimoine canadien ont été remis aux gestionnaires supérieurs du Ministère et aux agents assurant la prestation des programmes et des services.</p>

Mécanismes d'appui internes (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Diffusion de la documentation (suite)	Des articles sur la mise en œuvre de l'article 41 ont été présentés dans <i>Argus</i> , bulletin électronique du Ministère.
<p>Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne</p> <p>Industrie Canada sera un membre actif du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne.</p>	<p>Industrie Canada a participé à toutes les réunions du Comité national de même qu'à plusieurs groupes de travail (communications, cadre d'évaluation).</p> <p>Des représentants du Ministère ont participé à trois tables sectorielles créées par le Comité national (économie du savoir, tourisme et intégration des jeunes dans le développement économique).</p> <p>Les services juridiques d'Industrie Canada ont contribué à l'élaboration de plusieurs protocoles d'entente provinciaux avec des communautés francophones et des organisations fédérales et provinciales.</p>

Mécanismes d'appui internes (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Concertation interministérielle</p> <p>Industrie Canada travaillera avec d'autres organismes fédéraux afin de mieux coordonner les projets provenant de communautés de langue officielle en situation minoritaire ou les projets gouvernementaux se rapportant à l'article 41.</p>	<p>Industrie Canada a participé à plus d'une quarantaine de réunions interministérielles sur plusieurs sujets — établissement d'un partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire, élaboration du cadre d'évaluation de Patrimoine canadien, responsabilité du français sur Internet, activités relatives à l'Année de la Francophonie canadienne, lancement des Rendez-vous de la Francophonie avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, etc.</p>
<p>Champions des langues officielles</p> <p>Industrie Canada participera aux réunions du Comité des champions des langues officielles organisées par le Secrétariat du Conseil du Trésor.</p>	<p>Un représentant d'Industrie Canada a participé aux deux réunions des champions (en septembre 1999 à l'Île-du-Prince-Édouard et en février 2000 à Winnipeg).</p>

Mécanismes d'appui internes (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Réalisations

Français sur Internet

Industrie Canada travaillera en étroite collaboration avec les autres ministères fédéraux afin de donner suite aux recommandations.

Industrie Canada élaborera des lignes directrices afin d'accroître le volume de documents en français sur Internet et d'en rehausser la qualité.

Industrie Canada a participé activement à la réponse au rapport de la Commissaire aux langues officielles portant sur le français sur Internet en prenant part aux consultations interministérielles. Le Ministère a demandé à faire partie du groupe de travail qui prépare le rapport et les recommandations pour le Comité des sous-ministres responsable des langues officielles.

Industrie Canada est également membre du comité technolinguistique interministériel sur le français sur Internet.

Des consultations ont été tenues au sein du Ministère afin d'élaborer un plan d'action pour améliorer le contenu et la qualité du français des produits du Ministère présentés dans Internet et à faciliter l'accès à ces produits grâce à de nouveaux outils.

Un énoncé des principes directeurs régissant l'utilisation des deux langues officielles dans Internet a été élaboré. Une ébauche des objectifs appuyant l'énoncé de principes a été rédigée et ils seront mis en application quand les résultats des consultations seront connus.

Mécanismes d'appui internes (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Cadre d'évaluation</p> <p>Un cadre d'évaluation sera élaboré en 1999-2000.</p>	<p>Un cadre d'évaluation a été élaboré afin de pouvoir faire une évaluation sur la mise en œuvre de l'article 41 au sein du Ministère en 2000-2001.</p>
<p>Lignes directrices du Conseil du Trésor</p> <p>Promouvoir, au sein du Ministère, les nouvelles lignes directrices du Conseil du Trésor concernant la préparation et l'analyse des soumissions au Conseil du Trésor.</p>	<p>Un exposé a été présenté au Comité de la haute direction et différentes réunions ont eu lieu afin de discuter des nouvelles lignes directrices du Conseil du Trésor et d'examiner les mécanismes que l'on pourrait mettre en place.</p>
<p>Autres réalisations</p> <p>Industrie Canada/FedNor a donné 80 500 \$ au 3^e Forum des gens d'affaires francophones du Canada qui s'est déroulé à Bathurst, au Nouveau-Brunswick en juin 1999.</p> <p>Voir les activités réalisées dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne.</p>	

Personnes-ressources : Dominique Veilleux (613) 954-4083
 Louise Fournier (613) 957-8509

Année de la Francophonie canadienne

Année de la Francophonie canadienne	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Appui à la communauté francophone</p> <p>Au-delà de l'Année de la Francophonie canadienne, Industrie Canada a adopté une stratégie ayant pour but d'obtenir des résultats concrets et durables à l'appui des communautés francophones. Entre autres objectifs, le Ministère veut montrer aux Canadiens que les collectivités francophones participent pleinement au développement technologique et économique du pays et que ses programmes et activités favorisent cette participation.</p>	<p>Compte tenu de l'ampleur et de la très grande variété des programmes mis sur pied par Industrie Canada pour l'Année de la Francophonie canadienne (59 activités externes et internes), le Ministère a élaboré des pratiques exemplaires qui permettront aux communautés de langue officielle en situation minoritaire de mieux comprendre son organisation et de participer davantage à ses programmes et services. Ces pratiques ont par ailleurs contribué à faire mieux connaître les communautés francophones aux employés d'Industrie Canada.</p> <p>Le Ministère a montré clairement son engagement à l'égard des communautés francophones en participant à des activités prestigieuses comme le VIII^e Sommet de la Francophonie, le Forum atlantique sur les communautés ingénieuses, Une Francophonie branchée, le Réseau pancanadien des villages historiques virtuels, le 3^e Forum des gens d'affaires francophones du Canada et le 7^e Forum francophone des affaires, le Forum économique fransaskois, le Gala de la Francophonie, le Grand train de la Francophonie, Franco Com 99, l'Exposition francophone de Vancouver et Francomania. Les communautés</p>

Année de la Francophonie canadienne (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Réalisations

Appui à la communauté francophone (suite)

francophones ont une meilleure connaissance des programmes et des services offerts par le Ministère et des relations utiles ont été établies ou renforcées sur le plan national et international.

Grâce à la Vitrine technologique organisée par Industrie Canada dans le cadre du VIII^e Sommet de la Francophonie, les délégués de tous les pays francophones ont eu accès aux services d'information dans Internet, qui leur ont donné une idée de la large gamme de programmes et de services offerts aux communautés francophones du Canada.

Dans le cadre de la Foire-Info pour la petite entreprise de l'Est de l'Ontario, du forum Femmes francophones du 3^e millénaire et de la « Conférence et Salon des affaires, Réseau des Femmes d'affaires et le développement économique rural », le Ministère a atteint des groupes-cibles minoritaires, comme celui des femmes francophones, avec lesquels il a moins de relations.

Sensibilisation

Sensibiliser les employés d'Industrie Canada aux besoins et aux attentes des communautés francophones et faire en sorte que ces dernières aient une meilleure connaissance du Ministère et participent pleinement à ses programmes et services.

L'Année de la Francophonie canadienne a permis au Ministère d'amorcer un effort afin de sensibiliser davantage ses employés aux besoins de sa clientèle francophone. Une campagne interne de sensibilisation viendra sous peu prendre le relais.

Année de la Francophonie canadienne (suite)

Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41

Réalisations

Autres réalisations

Plusieurs articles visant particulièrement les communautés francophones ont été publiés dans *Argus*, le bulletin électronique interne du Ministère, tout au long de l'Année de la Francophonie canadienne.

Le site Web créé pour l'Année de la Francophonie canadienne (<http://icfrancophonie.ic.gc.ca>) a été constamment mis à jour durant cette période.

Tout au long de l'année, plusieurs activités se sont déroulées dans la capitale nationale et dans tout le Canada, notamment : le Pique-nique des employés fédéraux, les Capsules linguistiques électroniques, la Journée « Portes-Ouvertes » des ressources humaines à Industrie Canada, le Franco-ciné et le Café-rencontre littéraire.

Personne-ressource : Cécile Langelier (613) 954-4974

Régions

Région de l'Atlantique	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Consultations</p> <p>Maintenir un processus de consultation systématique auprès de la communauté francophone en participant chaque année aux réunions organisées par le Ministère du Patrimoine canadien.</p> <p>Participer à des réunions mensuelles et assister régulièrement à des rencontres d'affaires ou des rencontres culturelles, à des inaugurations, à des réceptions et à d'autres activités dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de mieux comprendre leurs besoins et de mieux leur expliquer le mandat et les programmes du Ministère.</p> <p>Faire partie de divers sous-comités mis sur pied lors des réunions de consultation annuelles et leur fournir des avis.</p>	<p>Nous avons participé à des réunions régionales ainsi qu'à des réunions spéciales portant sur un sujet particulier ou visant une province donnée.</p> <p>Nous avons présenté des exposés à la communauté francophone sur la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information et sur Industrie Canada.</p> <p>Nous avons participé à des événements à caractère culturel, commercial ou gouvernemental qui se déroulent en français dans toutes les provinces de l'Atlantique. Au Nouveau-Brunswick, le niveau d'activité a été particulièrement élevé en raison du Sommet de la Francophonie (1999) qui s'est déroulé à Moncton.</p> <p>Nous avons assisté au cours de l'année à plusieurs réunions organisées par des associations, notamment la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard, la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador, et la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick.</p>

Région de l'Atlantique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Sensibilisation des employés et des gestionnaires</p> <p>Continuer de sensibiliser les employés et les gestionnaires à l'importance de l'article 41 dans la mise en œuvre des programmes du Ministère, par la tenue de séances d'information et de réunions de gestion.</p>	<p>Nous avons présenté un exposé au sous-ministre et aux sous-ministres adjoints à l'occasion de leur visite dans la région, le 10 février 2000.</p> <p>Tous les gestionnaires sont conscients de l'importance de l'article 41 et le sujet est régulièrement rappelé à l'ensemble du personnel.</p>
<p>Technologie de l'information et autoroute de l'information</p> <p>Diffuser de l'information sur les discussions du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information afin de faire connaître la politique canadienne liée à l'information.</p> <p>Se tenir au courant des activités du Secrétariat de l'autoroute de l'information du Nouveau-Brunswick et assurer le suivi nécessaire.</p>	<p>Nous avons distribué des documents d'information sur l'initiative Un Canada branché à tous les groupes francophones et acadiens de la région.</p> <p>Toutes les provinces de l'Atlantique disposent d'un secrétariat de l'autoroute de l'information (ou d'un organisme du même genre) et nous nous tenons au courant de leurs activités.</p>

Région de l'Atlantique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Technologie de l'information et autoroute de l'information (suite)</p> <p>Participer à toute activité qui fera suite à la conférence sur l'autoroute de l'information à l'intention des communautés francophones.</p> <p>Participer, le cas échéant, à divers sous-comités sur l'inforoute composés de représentants des communautés francophones.</p>	<p>Nous avons travaillé avec la Société nationale de l'Acadie (SNA) à deux conférences sur les collectivités ingénieuses, en mai et en octobre 1999. Ces conférences visaient toute la région de l'Atlantique et comportaient aussi un volet international. Nous avons aussi participé activement au comité de la Télécommunauté acadienne et francophone de l'Atlantique (TAFAC) de la SNA, qui a été remplacé par la Commission atlantique des communautés ingénieuses.</p> <p>Nous jouons un rôle actif au sein des comités portant sur les questions de l'inforoute établis dans les quatre provinces.</p> <p>Nous aidons la communauté francophone à trouver des fonds pour ses projets d'inforoute et nous l'encourageons à utiliser l'inforoute pour préserver sa langue et sa culture.</p>

Région de l'Atlantique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Centre international pour le développement de l'inforoute en français (national) (CIDIF)</p> <p>Surveiller la mise en œuvre et au besoin apporter de l'aide sur le plan politique ou technique.</p>	<p>Nous nous tenons au courant des activités du CIDIF. Un représentant du CIDIF siège au Comité consultatif du programme Franccommunautés virtuelles ainsi qu'au comité Tafa/Commission atlantique des communautés ingénieuses.</p>
<p>Programme des ordinateurs pour les écoles</p> <p>Faire en sorte qu'un pourcentage des ordinateurs qui devront être remplacés soit remis aux écoles francophones.</p> <p>Rencontrer les responsables du Programme des ordinateurs pour les écoles afin de les sensibiliser aux besoins des collectivités francophones.</p>	<p>Des ordinateurs sont distribués dans chaque province, proportionnellement à la population scolaire francophone.</p> <p>En ce qui concerne le nombre d'ordinateurs dans les écoles, la région de l'Atlantique a dépassé son objectif.</p>
<p>Rescol</p> <p>Promouvoir Rescol activement par l'établissement de relations directes avec les ministères provinciaux de l'Éducation, les conseils scolaires locaux et les écoles francophones.</p>	<p>Des représentants de Rescol se sont rendus dans la région de l'Atlantique au cours de l'été et de l'hiver 1999 afin de rencontrer des responsables provinciaux et d'autres intervenants. Nous communiquons régulièrement avec les groupes en question et leur fournissons de l'information sur les programmes et les projets.</p>

Région de l'Atlantique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Collections numérisées</p> <p>Promouvoir activement le programme auprès des collectivités de langue officielle en situation minoritaire et de leurs associations.</p>	<p>Nous travaillons avec l'École de génie de l'Université de Moncton à la promotion des applications scientifiques et technologiques (y compris le parrainage d'un concours de génie d'envergure régionale).</p> <p>Nous profitons de toute rencontre avec des groupes de jeunes pour expliquer les programmes liés à l'inforoute.</p> <p>Nous encourageons régulièrement les associations et les groupes francophones locaux à tirer parti des programmes.</p>
<p>Programme d'accès communautaire (PAC)</p> <p>Promouvoir activement le programme auprès des collectivités de langue officielle en situation minoritaire et de leurs associations.</p>	<p>Deux sites francophones du PAC ont été créés à Terre-Neuve et deux autres au Nouveau-Brunswick. Des discussions sont en cours en vue d'établir au moins deux autres sites à Terre-Neuve.</p>

Région de l'Atlantique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Étudiants bien branchés</p> <p>Faire de la publicité pour le programme Étudiants bien branchés et encourager les étudiants à l'utiliser afin d'accroître le fonds de connaissances liées à l'inforoute au sein des collectivités de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Nous profitons des réunions avec les jeunes pour expliquer tous les programmes de l'inforoute.</p>
<p>Strategis</p> <p>Promouvoir l'utilisation de <i>Strategis</i> pour la diffusion de l'information ministérielle.</p> <p>Encourager les principales associations francophones à faire la promotion de <i>Strategis</i> auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Nous participons à des foires-info dans les collectivités francophones (surtout au Nouveau-Brunswick), car ces activités constituent un excellent tremplin pour promouvoir <i>Strategis</i> en tant que source d'information commerciale et gouvernementale en français.</p>
<p>La Stratégie emploi jeunesse et les sciences et la technologie</p> <p>Sensibiliser les groupes appartenant à une communauté de langue officielle en situation minoritaire à la Stratégie emploi jeunesse, dans le cadre des programmes d'Industrie Canada, tels que le Programme d'accès communautaire, Étudiants bien branchés et le Programme des ordinateurs pour les écoles.</p>	<p>Nous profitons de toutes les réunions avec les jeunes pour expliquer tous les programmes liés à l'inforoute.</p>

Région de l'Atlantique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Information</p> <p>Participer, dans la mesure du possible, à des activités comme les foires commerciales, les expositions et les conférences, en vue de diffuser de l'information sur les programmes et les services du Ministère.</p> <p>Continuer de veiller à ce que les communiqués de presse, les annonces et les bulletins d'information soient transmis simultanément aux agences de presse d'expression française et d'expression anglaise.</p>	<p>Nous participons à toutes les foires-info organisées dans les collectivités francophones (surtout au Nouveau-Brunswick), car ces activités constituent un excellent tremplin pour communiquer de l'information sur les programmes en français liés à l'inforoute.</p> <p>Les médias d'expression française font partie intégrante de notre liste des médias (par exemple, le ministre Manley a donné une interview à la Société Radio-Canada ainsi qu'à Radio-Jeunesse, en août, pendant Franco Com 99).</p>
<p>Commerce international</p> <p>Promouvoir activement les programmes du Ministère en matière de commerce international auprès des collectivités francophones.</p>	<p>Ces activités se poursuivent. La foire Franco Com 99 a été organisée en marge du Sommet de la Francophonie tenu à Moncton. Il s'agissait d'une activité menée par plusieurs partenaires, notamment toutes les provinces de l'Atlantique et les entreprises s'intéressant aux marchés francophones internationaux. Industrie Canada a participé à l'organisation de cette activité.</p>

Région de l'Atlantique (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalizations
<p>Commerce international (suite)</p> <p>Continuer à diffuser une brochure d'information sur les missions commerciales du genre Équipe Canada inc.</p>	<p>Ces activités se poursuivent. Nous participons aux activités du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, une association provinciale d'entreprises francophones. C'est ainsi que M^{me} Diane Vincent a inauguré la foire commerciale virtuelle lors de Franco Com et que M. John Manley a participé à la cérémonie de clôture.</p>
<p>Francophonie 1999</p> <p>Se tenir au courant de la situation concernant la demande de Moncton d'accueillir le Sommet de la Francophonie en 1999 et fournir le soutien nécessaire.</p>	<p>Industrie Canada a joué un rôle actif au sein des comités mis sur pied pour organiser le Sommet de la Francophonie tenu à Moncton. Nous avons offert un soutien logistique et participé à l'élaboration du contenu des conférences préparatoires et des conférences du Sommet même. Nous avons élaboré la stratégie d'Industrie Canada pour l'Année de la Francophonie canadienne et le Sommet de la Francophonie. Nous avons travaillé en partenariat et participé activement à plus d'une dizaine d'activités entourant le Sommet dont celles-ci :</p> <ul style="list-style-type: none">• Forum atlantique sur les communautés ingénieuses 1999 — du 5 au 7 mai 1999;

Région de l'Atlantique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Francophonie 1999 (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • 3^e Forum des gens d'affaires francophones du Canada — du 10 au 12 juin 1999; • 7^e Forum francophone des affaires — du 13 au 16 juin 1999; • Conférence internationale francophone en sciences de la santé — du 26 au 29 juin 1999; • Le Grand train de la Francophonie — du 15 août au 5 septembre 1999; • Foire commerciale internationale Franco Com 99 — du 24 au 26 août 1999; • Forum Initi@tives 99 — du 26 au 30 août 1999; • Village de la Francophonie — du 1^{er} au 5 septembre 1999; • Conférence internationale et exposition d'applications technologiques — du 13 au 16 octobre 1999; • Annonces : Une Francophonie branchée et Francomania.
Autres réalisations	
<p>Industrie Canada a organisé trois cérémonies de clôture pour l'Année de la Francophonie à l'intention du personnel des provinces de l'Atlantique. Nous avons choisi cinq francophones et francophiles (employés d'Industrie Canada dans la région) et publié leur profil dans <i>Argus</i>. Nous avons présenté deux articles se rapportant au Sommet pour publication dans <i>Argus</i>.</p>	

Personne-ressource : Patricia Babineau (506) 851-6519

Région du Québec	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Sensibilisation</p> <p>Tenir une séance d'information pour l'équipe de gestion d'Industrie Canada responsable de la Région du Québec afin de répondre plus efficacement aux besoins de la communauté de langue anglaise.</p>	<p>En raison de la réorganisation des ressources du ministère du Patrimoine canadien, qui mobilise tout le personnel du programme, cette séance est maintenant prévue pour l'automne 2000.</p>
<p>Séances d'information/<i>Strategis</i></p> <p>Offrir des séances d'information en anglais sur les programmes et les services d'Industrie Canada à l'intention du public de langue anglaise (chambres de commerce, associations de femmes d'affaires, associations professionnelles, établissements d'enseignement postsecondaire).</p>	<p><i>Strategis</i></p> <p>Le 22 juin 1999, exposé sur <i>Strategis</i> en anglais à 32 représentants anglophones d'entreprises (membres de l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec) à l'Hôtel Radisson de Montréal.</p> <p>Le 15 septembre 1999, exposé sur <i>Strategis</i> en anglais à 40 étudiants anglophones de l'Université Concordia (programme de commerce international).</p> <p>Le 8 décembre 1999, exposé sur <i>Strategis</i> à 21 représentants anglophones d'entreprises (membres de l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec) à l'Hôtel Radisson.</p>

Région du Québec (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Séances d'information/<i>Strategis</i> (suite)	<p>Le 17 janvier 2000, exposé sur <i>Strategis</i> à 43 étudiants anglophones de l'Université Concordia (programme de commerce international).</p> <p>Contact Export</p> <p>Le 28 mai 1999, exposé sur les éléments de base de l'exportation présenté à 14 représentants anglophones d'entreprises, à l'Hôtel Dorval de Dorval au Québec.</p> <p>Institutions financières internationales</p> <p>Le 3 novembre 1999, exposé en anglais devant 30 représentants anglophones d'entreprises à Washington, DC (par l'intermédiaire du Centre de commerce international, Région du Québec).</p> <p>Le 8 décembre 1999, exposé en anglais devant 30 représentants anglophones d'entreprises à Washington, DC (par l'intermédiaire du Centre de commerce international, Région du Québec).</p>

Région du Québec (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Séances d'information/<i>Strategis</i> (suite)	Commerce En juin 1999, à la Conférence de Montréal, exposé en anglais sur le commerce avec l'Amérique latine présenté à 60 représentants anglophones d'entreprises (Centre de commerce international). Également à la Conférence, le Centre de commerce international a procuré un appui linguistique dans le cadre de 8 séances distinctes de « Doing Business in Latin America » (Faire des affaires en Amérique latine), lesquelles ont été données entièrement en anglais ou en anglais et en espagnol. Environ 250 représentants d'entreprises ont participé à ces séances de la Conférence. Des séminaires sur le commerce ont été donnés en anglais ou en version bilingue : <ul style="list-style-type: none">• au mois de septembre 1999, « Trade with Panama and El Salvador » (Faire affaire avec le Panama et le Salvador), 30 représentants d'entreprises du Pérou et de la Bolivie (Centre de commerce international);• le 28 octobre 1999, 35 représentants d'entreprises de l'Équateur (Centre de commerce international);• le 13 mars 2000, 25 personnes (Centre de commerce international).

Région du Québec (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Séances d'information/Strategis (suite)	Spectre Des exposés ont été offerts en anglais à 34 membres de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth sous forme de modules d'information sur le transfert de technologie.
Équipe Canada inc Organiser au moins trois séances d'information par an sur Équipe Canada inc à l'intention des groupes anglophones afin de favoriser la préparation et la formation de nouveaux exportateurs canadiens, tout en contribuant au développement économique de la minorité anglophone.	Le 2 février 2000, exposé en anglais devant 30 représentants anglophones d'entreprises à Washington, DC (par l'intermédiaire du Centre de commerce international, Région du Québec). Le 8 mars 2000, exposé en anglais devant 15 représentants anglophones d'entreprises à Washington, DC.
Propriété intellectuelle (PI) Organiser des séances sur la propriété intellectuelle, jumelées dans la mesure du possible à la présentation d'autres programmes et services d'Industrie Canada.	Trois séances sur la propriété intellectuelle ont été organisées au cours de l'exercice : deux au Collège O'Sullivan de Montréal en avril 1999 à l'intention de 80 étudiants travaillant dans des PME et une le 1 ^{er} mars 2000 à l'Université Concordia à 25 étudiants en génie et design.

Région du Québec (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Programme d'accès communautaire (PAC)</p> <p>Fournir de l'information sur le programme selon les besoins et diriger les groupes de langue anglaise vers le site Web.</p> <p>Encourager ces groupes à présenter des projets de manière à leur permettre d'avoir accès à l'autoroute de l'information.</p>	<p>Le 24 février 2000, exposé dans les deux langues au sujet du Programme d'accès communautaire à des représentants des municipalités de l'ouest de l'île (4 participants anglophones sur un total de 15).</p> <p>En décembre 1999, le coordonnateur des langues officielles, Région du Québec, a discuté avec des membres de la Quebec Farmers' Association des projets qu'elle a proposés dans le cadre du PAC et a assuré un suivi à deux reprises avec un agent du ministère du Patrimoine canadien.</p>
<p>Liaison avec la minorité anglophone</p> <p>Organiser une rencontre annuelle avec des représentants de la minorité anglophone afin de comprendre leurs besoins et leurs attentes.</p>	<p>Le coordonnateur national de l'article 41 a rencontré des représentants de la minorité anglophone du Québec en septembre à Québec. Des réunions annuelles sont organisées par le ministère du Patrimoine canadien.</p>

Région du Québec (suite)

Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41

Réalisations

Autres réalisations

Le coordonnateur des langues officielles, Région du Québec, a participé à des groupes de discussion pendant deux jours (avec des organisations de la minorité anglophone et des fonctionnaires fédéraux chargés de l'application de la *Loi sur les langues officielles*) afin de contribuer à l'élaboration de critères de mesure pour le cadre d'évaluation des langues officielles. Ces rencontres ont permis non seulement de participer au processus, mais elles ont également donné l'occasion à Industrie Canada (Québec) de discuter avec des représentants des minorités anglophones de leurs préoccupations concernant la prestation des services gouvernementaux dans les deux langues officielles.

Des stands bilingues ont été mis en place à l'occasion de nombreuses foires commerciales tout au long de l'année.

Personne-ressource : Mary Bourdon (514) 283-3099

Région de l'Ontario

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Réalisations

Commerce

Travailler avec les entreprises francophones de l'Ontario à accroître leur part du marché mondial.

Le Centre de commerce international (CCI) a participé à quatre activités d'envergure organisées à l'intention de la communauté francophone, notamment l'assemblée annuelle de l'Association francophone des municipalités de l'Ontario à Sturgeon Falls (200 personnes représentant les municipalités francophones), le Gala de la francophonie à Sudbury (175 participants), le Mondial des Amériques à Ottawa (125 participants) et le 3^e Forum des gens d'affaires francophones du Canada à Bathurst, au Nouveau-Brunswick (40 participants).

Le CCI a organisé 4 séminaires auxquels ont participé 28 entreprises francophones.

Des conseillers francophones en développement des exportations ont été recrutés à l'échelle locale pour travailler à Hawkesbury et à Cornwall et d'autres ont été choisis pour la région d'Ottawa.

Le CCI travaille de concert avec la Chambre économique de l'Ontario à la planification d'une mission d'entrepreneurs francophones dans les pays européens d'expression française au cours de l'exercice.

Région de l'Ontario (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Investissement</p> <p>Améliorer les conditions pour favoriser l'investissement dans l'économie ontarienne.</p>	<p>Le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario (CSECO) a été équipé d'un système universel d'acheminement des appels en version française. Ce système améliore l'accès des clients francophones au système d'information et aux agents d'information du centre téléphonique.</p> <p>Le Programme de développement des marchés d'exportation est maintenant offert aux membres de la communauté francophone de l'Ontario et des efforts particuliers ont été déployés, lors de l'assemblée annuelle de l'Association francophone des municipalités de l'Ontario, pour les inciter à y recourir.</p>
<p>Connectivité</p> <p>Faire de l'Ontario la province la plus branchée du Canada.</p> <p>Veiller à ce que l'Ontario soit branché afin de répondre aux priorités du gouvernement.</p>	<p>Des exposés et des ateliers sur Un Canada branché, <i>Strategis</i> ou autres, ont été organisés à l'intention d'auditoires francophones.</p> <p>Des discussions ont été amorcées avec les conseils scolaires francophones concernant la mise sur pied de sites du Programme d'accès communautaire (PAC) urbain de niveau II.</p>

Région de l'Ontario (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Connectivité (suite)	<p>Nous avons livré 260 ordinateurs et 35 imprimantes à des écoles francophones et à des bibliothèques publiques.</p> <p>Nous avons installé un centre de remise à neuf d'ordinateurs dans une école secondaire francophone et envisageons au minimum d'en installer un autre dans une deuxième.</p>
<p>Liaison avec la communauté</p> <p>Créer des liens appropriés au sein de la communauté francophone en vue de cerner ses besoins en matière d'entrepreneuriat et de développement économique communautaire.</p>	<p>Le Centre de commerce international a collaboré avec la Chambre économique de l'Ontario pour favoriser la participation de 40 entreprises ontariennes au 3^e Forum des gens d'affaires francophones du Canada, tenu au Nouveau-Brunswick dans le cadre du Sommet de la Francophonie.</p> <p>Un sondage mené dans le Sud de l'Ontario a permis d'évaluer la connaissance que possèdent les clients francophones des programmes et des services d'Industrie Canada, ainsi que l'utilisation qu'ils en font. La Région a mis sur pied un comité d'action chargé de se pencher sur les recommandations formulées et de trouver des moyens d'améliorer les services. Entre autres mesures préconisées, mentionnons la collaboration avec la Chambre économique de l'Ontario et le Comité paritaire, afin de mieux répondre aux besoins des clients francophones.</p>

Région de l'Ontario (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Information</p> <p>Participer à des activités comme les foires-info et les conférences, en vue de transmettre de l'information sur les programmes et les services du Ministère.</p>	<p>Une conférence et foire-info spéciale de la petite entreprise destinées au milieu d'affaires francophone du Sud-Est de l'Ontario ont été organisées à Casselman en collaboration avec la Chambre économique de l'Ontario. Plus de 115 représentants du monde des affaires ont assisté à la conférence et 270 personnes ont visité la foire-info. Le CCI et le CSECO ont participé aux deux activités.</p> <p>Quatre autres conférences et foires-info de la petite entreprise ont été organisées à Pembroke, Sarnia, Etobicoke et Belleville. Le milieu d'affaires francophone a été invité à assister à ces conférences par des annonces en français publiées dans les médias locaux. On y a distribué de la documentation et des services de traduction étaient disponibles sur place.</p>
<p>Communications</p> <p>Consulter de façon systématique les associations, les entreprises et les médias d'expression française de toutes les régions de l'Ontario.</p>	<p>Tous les 15 jours, des annonces faisant état des programmes et des services d'Industrie Canada, notamment le CSECO, et s'adressant au secteur de l'entreprise ont été publiées dans <i>Le Lien économique</i>.</p>

Région de l'Ontario (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Communications (suite)	<p>Des exposés ont été présentés devant des groupes de femmes importants, notamment l'Association des femmes d'affaires de Toronto.</p> <p>Une campagne de marketing au sujet du Programme des ordinateurs pour les écoles a été menée auprès des conseils scolaires francophones publics et catholiques, des écoles privées et des bibliothèques.</p>
Autres réalisations	
<p>Industrie Canada a organisé des activités internes s'inscrivant dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne afin de mieux sensibiliser les employés et d'améliorer les services offerts aux clients francophones.</p> <p>Le Ministère a continué d'offrir une formation en français à une quarantaine d'employés pendant le repas du midi.</p>	

Personne-ressource : Simone Pertuiset (416) 952-1603

FedNor	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Commerce</p> <p>Travailler avec les entreprises du Nord de l'Ontario à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.</p>	<p>Grâce au programme Jeunes stagiaires de FedNor, le Collège Boréal a élaboré un plan d'affaires pour créer un centre bilingue de recherche et d'information pour les gens d'affaires du Nord de l'Ontario (mars 2000, 25 000 \$).</p> <p>Le Collège Boréal a élaboré un plan de mise en œuvre pour un Centre de perfectionnement en français (mars 2000, 20 000 \$).</p> <p>La Corporation de développement sans but lucratif Nord-Aski a introduit des mécanismes en vue d'adopter des mesures d'assurance de la qualité conformes à la norme ISO 9002 (1994) (février 2000, 20 000 \$).</p>
<p>Investissement</p> <p>Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie du Nord de l'Ontario.</p>	<p>Le Conseil des Arts de Hearst a embauché un jeune stagiaire pour élaborer un plan stratégique et un plan de marketing (août 1999, 25 000 \$).</p>

FedNor (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Investissement (suite)	<p>L'Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario a élaboré un plan d'affaires pour la mise sur pied d'un Centre francophone communautaire à Thunder Bay (mai 1999, 5 000 \$).</p> <p>Le Collège Boréal a coordonné la Mission France, projet d'étude du développement économique du Grand Sudbury (mai 1999, 20 000 \$).</p>
Connectivité	
Faire en sorte que le Nord de l'Ontario soit branché afin de satisfaire aux priorités du gouvernement.	<p>Contact Nord a animé deux ateliers en français pour les nouveaux sites du Programme d'accès communautaire (PAC) dans le nord-est de l'Ontario (mai 1999, 12 000 \$).</p> <p>Dans le cadre du programme Jeunes stagiaires, un stagiaire a créé un site Web, a aidé à la mise en place d'un système de vidéoconférence ainsi qu'à la formation connexe, et a travaillé en étroite collaboration avec les responsables du projet de réseautage « Réseau Carrière Nord » — qui regroupe six conseils scolaires francophones du Nord de l'Ontario et le Collège Boréal — et a établi un système d'inventaire du matériel informatique (janvier 2000, 25 000 \$).</p>

FedNor (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Liens avec la communauté</p> <p>Développer des liens étroits avec la communauté francophone afin de cerner ses besoins dans les domaines de l'entrepreneurship et du développement économique.</p>	<p>La Corporation de développement sans but lucratif Nord-Aski s'est restructurée et a adopté de nouveaux statuts et règlements (mars 1999, 13 000 \$).</p> <p>Le Village International de Sudbury est passé du statut d'organisme sans but lucratif à celui de coopérative de travail sans but lucratif (avril 1999, 20 000 \$).</p> <p>Le Mouvement des intervenants en radiodiffusion communautaire de l'Ontario a mis en œuvre des stratégies pour améliorer les radios communautaires en plus d'offrir une véritable formation pratique en milieu de travail à de jeunes travailleurs (mars 2000, 75 000 \$).</p> <p>Le Club d'Âge d'or de la Vallée s'est adressé au programme Jeunes stagiaires pour recruter un intermédiaire et une personne-ressource pour son conseil d'administration, le comité d'hébergement, le contremaître, la communauté, les organismes locaux, les médias et autre pour la construction d'un édifice de 33 unités pour des gens francophones de partout dans le Nord de l'Ontario (novembre 1999, 25 000 \$).</p>

FedNor (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Liens avec la communauté (suite)	<p>La Fondation communautaire de Témiskaming travaille depuis plusieurs années à un projet de maison de retraite et de centre de services de santé communautaire. Elle a recruté un stagiaire pour examiner, planifier et coordonner les étapes de la mise en chantier et de la construction des bâtiments (juin 1999, 25 000 \$).</p> <p>En tenant compte de l'étude de faisabilité, du plan d'affaires et du plan d'action, l'Association pour l'intégration communautaire a adapté son centre de travail afin d'aider les francophones à entrer sur le marché du travail ou à lancer une petite entreprise, ce qui a réduit leur dépendance à l'égard de l'assistance sociale (mars 1999, 25 000 \$).</p> <p>FedNor a parrainé la 10^e assemblée annuelle de l'Association française des municipalités de l'Ontario.</p>
Jeunesse Donner l'aide de FedNor aux initiatives lancées à l'appui des jeunes par Industrie Canada ou l'ensemble des services gouvernementaux.	Le Centre de consultation pour l'embauche des jeunes Inc. de Hearst a embauché un stagiaire pour élaborer un plan stratégique et un plan de marketing pour le démarrage d'une scierie pour les jeunes francophones de la région (février 2000, 25 999 \$).

FedNor (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Jeunesse (suite)	<p>La Chambre économique de l'Ontario a coordonné la participation des entrepreneurs francophones du nord de l'Ontario, notamment les jeunes, au 3^e Forum national des gens d'affaires francophones du Canada et au 7^e Forum francophone des affaires (mai 1999, 40 500 \$).</p> <p>Le Mondial des Amériques a rassemblé en un même lieu des propriétaires de PME de toutes les régions des Amériques. Plus de 200 jeunes chefs d'entreprises francophones désireux de faire leur entrée dans le monde des affaires se sont rendus au Centre des congrès d'Ottawa pour prendre part à une mission économique unique (novembre 1999, 24 000 \$).</p> <p>Le Centre de consultation pour l'Embauche des Jeunes a amélioré ses services aux jeunes francophones en créant une petite scierie (juillet 1999, 6 606 \$).</p> <p>La Corporation de développement sans but lucratif Nord-Aski, qui est responsable de la prestation du programme d'Aide au développement des collectivités au sein de sa zone géographique, a établi un centre de développement des entreprises financées par de jeunes francophones (octobre 1999, 40 000 \$).</p>

FedNor (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Femmes</p> <p>Améliorer les possibilités de développement économique des femmes.</p>	<p>Le groupe Parmi-elles a fait appel aux services d'un expert-conseil pour effectuer une étude de faisabilité dans le domaine de la confection (mars 1999, 17 685 \$).</p>
<p>Tourisme</p> <p>En coopération avec d'autres organismes, développer et promouvoir un produit touristique s'adressant aux communautés francophones du Nord de l'Ontario en plus d'accroître le nombre d'organismes francophones participants.</p>	<p>Grâce au projet d'intégration de FedNor et en partenariat avec le canton de Dubreuilville, la Superior East Community Futures Development Corporation a fait appel aux services d'un expert-conseil pour animer un atelier en français sur le marketing touristique à Dubreuilville (mars 2000, 5 400 \$).</p> <p>La Corporation de développement sans but lucratif Nord-Aski a fait appel aux services d'un expert-conseil pour effectuer une étude de faisabilité sur l'établissement d'un site touristique multifonctionnel francophone (février 2000, 20 000 \$).</p> <p>Le Centre culturel Louis-Hémon de Chapleau a fait la promotion de son projet Quatrain qui comprend la création de dix murales historiques en plus de la mise sur pied d'une exposition artistique itinérante qui fera le tour de l'Ontario (septembre 1999, 4 000 \$).</p>

FedNor (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Tourisme (suite)	<p>Grâce au financement de FedNor, le Conseil des Arts de Hearst a fait la promotion du « Festival Country de Hearst ». Ce projet francophone a pour but d'associer la communauté culturelle de Hearst au développement touristique régional et de générer des retombées économiques sur le secteur touristique et sur les secteurs des services culturels et communautaires (avril 1999, 15 000 \$).</p> <p>En partenariat avec d'autres groupes, le Conseil des Arts de Hearst a organisé un festival culturel francophone du Nord de l'Ontario pour souligner la Saint-Jean-Baptiste (mai 1999, 8 487 \$).</p> <p>Avec l'aide financière de FedNor, Verner Vision 2000 a organisé sa première grande manifestation, la Verner Rodeo Fest (mai 1999, 13 500 \$).</p>
Sensibilisation	
<p>Poursuivre les efforts afin de sensibiliser davantage les employés, les partenaires et les agents responsables de l'exécution des programmes à l'article 41, en plus de sensibiliser les collectivités elles-mêmes.</p>	<p>Dans le cadre du nouveau millénaire, le Salon du Livre 2000 tenu à Hearst, qui était axé sur la culture et la littérature de langue française, a été une activité d'envergure régionale qui a permis de sensibiliser le public.</p>

FedNor (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Réalisations

Communications

Consulter systématiquement les associations, les entreprises et les médias francophones.

FedNor a établi une liste des personnes-ressources des entreprises francophones clés dans les divers secteurs économiques du Nord de l'Ontario ainsi qu'une liste des organismes et des associations francophones sans but lucratif.

FedNor s'assure également de faire la promotion de tous ses programmes et services auprès des médias francophones.

FedNor a coordonné activement l'annonce d'importants projets francophones lancés sous son égide.

Sociétés d'aide au développement des collectivités

Orienter l'action des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Nord de l'Ontario pour stimuler l'économie locale et créer des emplois.

Lors de la semaine de la petite entreprise, plusieurs SADC ont fait la promotion d'ateliers et de concours pour encourager les francophones à se lancer en affaires.

Quelques SADC ont révisé leur plan stratégique dans les régions qu'elles servent. Vision 2000 à Sturgeon Falls et Nord-Aski ont assuré un suivi auprès des francophones.

FedNor (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Sociétés d'aide au développement des collectivités (suite)	Le Groupe de travail pour les services dans les deux langues officielles a pris un bon départ. L'analyse des résultats du sondage effectué auprès des SADC est en cours et, une fois terminée, sera communiquée au groupe de travail.
Année de la Francophonie canadienne Célébrer l'Année de la Francophonie canadienne afin de souligner la contribution des francophones à tous les secteurs de la société canadienne.	Grâce au financement de FedNor et de plusieurs autres partenaires, le premier Gala de la francophonie s'est déroulé à Sudbury. L'activité a permis de faire valoir l'apport économique des Franco-Ontariens et de rendre hommage aux entrepreneurs qui font preuve d'excellence en Ontario. Cette première pour l'Ontario d'expression française a également permis d'accroître la participation des entrepreneurs francophones du Nord au réseau des gens d'affaires francophones du Nord et du reste de la province, de renforcer la visibilité de la Chambre économique de l'Ontario et de ses membres dans la région, et en fin de compte, a favorisé le réseautage et l'établissement de partenariats entre les entrepreneurs de toutes les régions (50 000 \$).

FedNor (suite)

**Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41**

Réalisations

Autres réalisations

FedNor a mis sur pied plusieurs initiatives internes et a participé à plusieurs activités avec la communauté francophone pour célébrer l'Année de la Francophonie canadienne.

Personne-ressource : Linda Ménard (705) 671-0720

Région des Prairies et du Nord	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Appui à la communauté francophone</p> <p>Consulter systématiquement les associations et les communautés francophones afin de comprendre leurs besoins et de cerner les secteurs où les programmes et les services d'Industrie Canada peuvent appuyer leur efforts.</p> <p>Participer fréquemment aux activités locales qui revêtent une importance particulière pour la communauté francophone.</p>	<p>Dans le cadre d'une tournée dans la région en août et en septembre 1999, l'expert-conseil Raymond Morin a organisé des rencontres avec plusieurs douzaines d'organisations francophones clés afin de recueillir de l'information sur les priorités locales, de les informer des programmes régionaux susceptibles de les intéresser et de rétablir les liens avec elles en vue d'améliorer les relations de travail.</p> <p>En mars dernier, les trois coordonnateurs provinciaux de l'article 41 se sont rendus à divers endroits du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta afin de rencontrer les responsables des associations francophones et de présenter le nouveau plan d'action.</p>
<p>Sensibilisation interne</p> <p>Préparer le terrain en vue du Plan d'action régional 2000-2002, tout en veillant à ce que les responsabilités que confère l'article 41 soient intégrées dans le plan d'activités régional du Ministère.</p>	<p>John Morin, directeur de la planification, de l'analyse et des communications (aussi investi des responsabilités régionales découlant de l'article 41), a amorcé une démarche proactive en vue de renforcer les liens entre Industrie Canada et les organisations francophones.</p>

Région des Prairies et du Nord (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Réalisations

Sensibilisation interne (suite)

Coordonner les réunions de l'équipe ministérielle des coordonnateurs de l'article 41 de la région des Prairies et du Nord.

À titre exceptionnel, le coordonnateur régional participera à la Table de gestion régionale (TGR).

Le coordonnateur régional communiquera avec les directeurs de programme afin de déterminer s'il serait possible de donner plus de vitalité aux communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la région.

Le plan d'action pour la région des Prairies et du Nord sera remis à tous les employés de la région. Le but est d'améliorer l'accès des francophones aux programmes ministériels grâce aux initiatives prises par les employés. Les efforts soutenus à l'appui de cette responsabilité horizontale compensent la tendance à marginaliser le rôle et l'efficacité des coordonnateurs régionaux.

Une réunion spéciale a rassemblé les coordonnateurs provinciaux de la région, le coordonnateur national, l'expert-conseil et le directeur responsable de l'application de l'article 41.

Les réunions de la Table de la gestion régionale continuent d'être le point de convergence de la sensibilisation des employés.

Des consultations avec les directeurs de programme ont été entreprises dans le cadre de la révision et de la mise à jour du plan triennal.

Le plan d'action a été remis à tous les employés.

Des employés bilingues qui connaissent bien les programmes et les services d'Industrie Canada ont participé avec enthousiasme aux foires-info et à diverses foires commerciales pour promouvoir les programmes et les services d'Industrie Canada dans la région.

Région des Prairies et du Nord (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Consultations et communications externes</p> <p>Poursuivre les consultations avec les associations francophones en mettant sur pied des programmes de diffusion externe systématique et en participant aux consultations interministérielles annuelles des communautés régionales organisées par Patrimoine canadien.</p> <p>Appuyer le coordonnateur national du Programme d'accès communautaire (PAC) auprès des communautés francophones en faisant connaître le PAC en milieu rural. Continuer à mettre des sites PAC à la disposition des associations francophones d'Edmonton, de Calgary, de Regina, de Winnipeg et d'ailleurs, ainsi que les instruments essentiels de la connectivité aux francophones vivant en milieu urbain dans la région.</p> <p>Favoriser et appuyer la participation des francophones au programme Francommunautés virtuelles.</p>	<p>Un représentant du Ministère a participé aux réunions de consultation de mai 1999 organisées par Patrimoine canadien en Saskatchewan.</p> <p>Industrie Canada a continué de donner suite au protocole d'entente élaboré en Alberta sous l'égide de Développement des ressources humaines Canada afin de s'acquitter plus rigoureusement des responsabilités découlant de l'article 41 en collaboration avec les ministères provinciaux, principalement par l'intermédiaire de Denis Tardif, directeur général du Secrétariat francophone.</p> <p>La participation accrue de la région au PAC a incité la direction régionale chargée de l'inforoute, qui participe maintenant au processus d'attribution des contrats du PAC, à inclure des représentants francophones.</p> <p>Cette initiative est en cours. La direction régionale chargée de l'inforoute a donné son appui aux candidats des Francommunautés virtuelles.</p>

Région des Prairies et du Nord (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41

Réalisations

Consultations et communications externes (suite)

Favoriser et appuyer la participation des francophones à VolNet.

Promouvoir les programmes de Rescol auprès des communautés francophones, notamment Rescol à la source, Collections numérisées du Canada et le Programme des ordinateurs pour les écoles.

Faire parvenir tous les communiqués pertinents aux médias et aux associations communautaires d'expression française.

Cette initiative est en cours. Le personnel régional a fait la promotion de VolNet en tant qu'éclairéur qui crée des réseaux avec les directeurs des programmes à Ottawa.

La direction régionale chargée de l'inforoute a accru la participation régionale au PAC, à Rescol et au Programme des ordinateurs pour les écoles. La prestation du programme au niveau régional a nécessité la tenue de séances d'information dans des centres francophones.

Les journaux régionaux d'expression française continuent de figurer sur la liste de distribution d'Industrie Canada.

Promotion des autres services

Continuer à promouvoir Rescol activement auprès des conseils scolaires francophones de chaque province.

La région continue à négocier une plus grande participation à Rescol afin de faire en sorte que le programme réponde aux besoins des communautés francophones.

Région des Prairies et du Nord (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Promotion des autres services (suite)</p> <p>Veiller à ce que 10 p. 100 des ordinateurs distribués dans toutes les provinces dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles aillent à des écoles administrées par des conseils francophones. Le pourcentage sera de 5 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest.</p> <p>Offrir des séances d'information sur certains programmes d'Industrie Canada, par exemple, <i>Strategis</i>, <i>ExportSource</i>, <i>L'an 2000 : Es-tu prêt ?</i></p>	<p>Le Programme des ordinateurs pour les écoles a donné 56 ordinateurs aux écoles francophones de l'Alberta, 36 en Saskatchewan et 140 au Manitoba.</p> <p>Industrie Canada a participé à 13 activités liées à l'initiative Un Canada branché, à des foires-info pour la petite entreprise et à diverses foires commerciales en vue de promouvoir les programmes et les services d'Industrie Canada dans la région.</p>

Région des Prairies et du Nord (suite)

Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41

Réalisations

Autres réalisations

Au Manitoba et en Saskatchewan, Industrie Canada a continué d'entretenir de bonnes relations de travail avec les principaux chefs de file du milieu des affaires francophone. Au Manitoba, le délégué commercial principal est membre de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et il a traité régulièrement avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues. En Saskatchewan, le délégué commercial, Tom Rogers, est membre des Gens d'Affaires de la Saskatchewan et il a assisté aux réunions mensuelles pour faire connaître l'appui d'Industrie Canada à l'innovation et pour agir en qualité de personne-ressource d'Industrie Canada.

Le Ministère a organisé des activités internes dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne en vue de sensibiliser ses employés davantage.

Personne-ressource : Bernard Pilon (780) 495-4418

Région du Pacifique	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Appui à la communauté francophone</p> <p>Consulter les communautés francophones afin de comprendre leurs besoins et de cerner les secteurs où les programmes et les services d'Industrie Canada peuvent appuyer leurs efforts.</p> <p>Participer aux activités locales revêtant une importance particulière pour la communauté francophone.</p>	<p>Les consultations et les discussions avec des groupes francophones sont devenus plus systématiques.</p> <p>La région a appuyé d'importantes activités francophones comme des foires-info, des concours d'entreprises, des lancements de services, etc.</p> <p>Nous avons également participé à des activités organisées par diverses associations francophones.</p>
<p>Infrastructure</p> <p>Intégrer le Plan d'action régional pour la mise en œuvre de l'article 41 au Plan d'activités ministériel régional.</p> <p>Participer aux réunions de l'équipe interministérielle de coordonnateurs de l'article 41 pour la région du Pacifique.</p> <p>Sensibiliser les employés aux activités et projets des communautés francophones.</p>	<p>Les engagements ont été intégrés au plan.</p> <p>Des réunions ont lieu régulièrement.</p> <p>Cette initiative est en cours.</p>

Région du Pacifique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Infrastructure (suite)</p> <p>Informar la communauté francophone des activités entreprises par Industrie Canada pour la mise en œuvre de l'article 41.</p>	<p>Les communications avec les associations francophones se sont améliorées grâce, notamment, à la diffusion des rapports annuels et d'autres documents à tous les groupes régionaux.</p>
<p>Connectivité</p> <p>Encourager et appuyer la participation des groupes et associations francophones au Programme d'accès communautaire (PAC) en milieu rural.</p> <p>Aider le coordonnateur national du PAC auprès des minorités francophones à faire la promotion du PAC en milieu rural.</p> <p>Contribuer à faire du PAC francophone de Campbell River un succès.</p> <p>Encourager et appuyer la participation des francophones au PAC en milieu urbain.</p>	<p>Afin de promouvoir activement le programme, dix ateliers sur le PAC ont été offerts dans la vallée du cours inférieur du Fraser. Des membres de la communauté francophone de Victoria ont participé à l'un de ces ateliers.</p> <p>Campbell River et Nelson ont reçu des subventions qui leur permettront de mettre sur pied un site du PAC rural en Colombie-Britannique.</p> <p>En 1999, un cas de réussite du PAC a été rédigé à propos de Campbell River.</p> <p>Nous avons transmis de l'information concernant le programme du PAC en milieu urbain et envoyé par la poste aux communautés francophones de Colombie-Britannique du matériel publicitaire provenant d'Ottawa.</p>

Région du Pacifique (suite)

Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalizations
<p>Connectivité (suite)</p> <p>Encourager et appuyer la participation des francophones au Programme Francommunautés virtuelles.</p> <p>Encourager et appuyer la participation des francophones au Programme VolNet.</p> <p>Promouvoir les programmes de Rescol, notamment Rescol à la Source, Collections numérisées du Canada et le Programme des ordinateurs pour les écoles auprès des communautés francophones.</p>	<p>L'Association francophone de Nanaimo a présenté une demande de financement dans le cadre de Nanaimo en ligne, laquelle est actuellement à l'étude devant le Comité consultatif national du PAC.</p> <p>La région du Pacifique a présenté six propositions de financement dans le cadre du programme Francommunautés virtuelles. Au cours de l'exercice, aucun projet en Colombie-Britannique n'a fait l'objet de recommandations de financement.</p> <p>Dans le cadre du Programme VolNet, 29 sites francophones ont été inaugurés en Colombie-Britannique.</p> <p>Dans le cadre de Rescol à la source, 11 projets sont en voie de réalisation dans 4 écoles francophones, alors qu'aucune demande n'a été présentée par la province pour le programme du Réseau des écoles innovatrices.</p> <p>De concert avec diverses associations francophones de Colombie-Britannique, Industrie Canada a organisé un concours d'entreprises à l'intention des jeunes entrepreneurs.</p>

Région du Pacifique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
Connectivité (suite)	<p>Le Ministère a traduit une série de capsules sur les pratiques commerciales exemplaires dans le domaine du commerce électronique et, de concert avec divers organismes régionaux francophones, en fait la promotion auprès de la collectivité.</p> <p>En partenariat avec ÉDUCACENTRE, le Ministère a participé au lancement d'un projet d'entreprise d'apprentissage virtuel.</p>
<p>Promotion des autres programmes et services</p> <p>Participer à une série d'émissions radiophoniques pour diffuser de l'information sur diverses initiatives intéressant la minorité de langue officielle.</p> <p>Offrir des séances d'information sur certains programmes d'Industrie Canada, par exemple, <i>Strategis</i>, <i>ExportSource</i>, <i>L'an 2000 — Êtes-vous prêt ?</i></p>	<p>De nombreuses activités et présentations, dont un exposé sur la sensibilisation des médias, ont été organisées spécialement pour informer la communauté francophone au sujet des programmes et des initiatives d'Industrie Canada.</p> <p>Des exposés sur les programmes d'Industrie Canada ont été présentés à l'occasion des divers événements organisés par les francophones. Des annonces ont été insérées dans un certain nombre de bulletins communautaires comme celui du Centre culturel français de l'Okanagan et à l'occasion d'événements comme la Fête du sucre d'érable de l'Association francophone de Nanaimo.</p>

Région du Pacifique (suite)	
Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41	Réalisations
<p>Promotion des autres programmes et services (suite)</p> <p>Rédiger des articles mensuels pour <i>L'Aurore boréale</i> (Yukon) et <i>l'Express du Pacifique</i> (Colombie-Britannique) en vue d'informer les communautés francophones au sujet des activités et des initiatives d'Industrie Canada.</p>	<p>Des annonces ont été insérées dans le répertoire des services francophones du Yukon et de la Colombie-Britannique.</p>
<p>Autres réalisations</p> <p>Différents événements ont eu lieu en Colombie-Britannique et au Yukon pour célébrer l'Année de la Francophonie canadienne notamment, l'Exposition francophone de Vancouver, du 8 au 12 novembre 1999 et le Gala de la Francophonie, le 6 novembre 1999 à Whitehorse. Ce gala a été mis sur pied par le bureau d'Industrie Canada en collaboration avec l'Association franco-yukonnaise.</p>	

Personne-ressource : Aurora Opazo Saez (604) 666-1404